

# Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est de la République démocratique du Congo

Mise à jour 2023



*International Peace  
Information Service*



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

# ÉDITORIAL

## **Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est de la République démocratique du Congo, mise à jour 2023**

Anvers, juillet 2023

**Photo de la couverture :** Site d'exploitation d'or et de wolframite de « Mapipi bulege kagozu », Shabunda, Sud-Kivu.

**Auteurs :** Ken Matthysen, Thomas Muller, Jan Leysen et Ntakobajira Zacharie Bulakali

**Chercheurs :** Augustin Djamugisa Bedidjo, Bertin Nyamuhirwa Muganuza, Bienfait Mateso Mulindwa, Bienvenue Akasa Okoko, Chance-Clarice Cikanga, Edgar Kakule Kamaliro, Emmanuel Kivuha Kahindo, Freddy Mugombekere Baleke, Gabriel Igilima Lunanga, Guillaume Ntangamyampi Alininyu, Josué Mfunyi Kadima, Lavoisier Lukindula Assumani, Mike Mudukwe Mirindi, Moise Katina Mbusa.

**SIG et analyse des données :** Thomas Muller

**Citation suggérée :** IPIS (2023), Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est de la République démocratique du Congo, mise à jour 2023, (IPIS, Anvers, 2023), 36 p.

**L'International Peace Information Service (IPIS)** est un institut de recherche indépendant qui fournit des informations, des analyses, des conseils stratégiques et un renforcement des capacités sur mesure pour aider les acteurs qui veulent réaliser la vision d'une paix et d'un développement durables, ainsi que le respect des droits humains.

D/2023/4320/19

### **CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

Le présent document a été produit par IPIS avec le soutien de Integrated Land and Resource Governance Task Order, dans le cadre du contrat IDIQ Strengthening Tenure and Resource Rights II (STARR II). Cette publication est rendue possible grâce au soutien du peuple américain via l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité exclusive d'IPIS et ne reflète pas nécessairement l'opinion d'USAID ou du gouvernement des États-Unis.



# TABLE OF CONTENTS

<b>ÉDITORIAL .....</b>	<b>2</b>
<b>ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>SYNTHÈSE .....</b>	<b>5</b>
Ingérence d'acteurs armés dans l'exploitation minière.....	5
<i>FARDC</i> .....	6
<i>Groupes armés</i> .....	6
L'insécurité dans le secteur de l'exploitation minière au-delà des « minerais de conflit ».....	9
Conclusion .....	10
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>1. ÉTENDUE DE LA COLLECTE DE DONNÉES.....</b>	<b>13</b>
<b>2. FINANCEMENT DES CONFLITS ET INGÉRENCE ARMÉE DANS LE SECTEUR DE L'EMAPE .....</b>	<b>18</b>
2.1. Ingérence armée .....	19
2.2. FARDC .....	22
2.2.1. <i>Ingérence des FARDC dans l'EMAPE</i> .....	23
2.2.2. <i>Barrages routiers</i> .....	24
2.2.3. <i>Le cas du territoire de Shabunda</i> .....	26
2.3. Groupes armés .....	27
<b>3. L'INSÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE AU- DELÀ DES « MINERAIS DE CONFLIT » .....</b>	<b>36</b>
3.1. Anciens rebelles non-désarmés.....	37
3.2. Ruée sur les ressources.....	38
3.2.1. <i>Concurrence régionale et géopolitique</i> .....	38
3.2.2. <i>Exploitation semi-industrielle</i> .....	40
3.3. Genre et autres formes d'inégalités.....	43
3.4. Gouvernance minière .....	45
<b>4. APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE.....</b>	<b>46</b>
4.1. Contamination des chaînes d'approvisionnement en minerais.....	47
4.2. Problèmes structurels liés à l'approvisionnement responsable en minerais. ....	48
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>51</b>

# ABRÉVIATIONS

<b>AGR</b>	African Gold Refinery
<b>APCLS</b>	Alliance des Patriotes pour un Congo libre et souverain
<b>ASSODIP</b>	Association pour le Développement des Initiatives Paysannes
<b>CaMi</b>	Cadastre Minier
<b>CEGEMI-UCB</b>	Centre d'expertise en gestion minière/Université Catholique de Bukavu
<b>CLS</b>	Comité Local de Suivi
<b>CODECO</b>	Coopérative de Développement Économique du Congo
<b>CPS</b>	Comité Provincial de Suivi
<b>DDR</b>	Désarmement, démobilisation et réintégration
<b>DIIS</b>	Institut danois des affaires internationales
<b>EAU</b>	Émirats arabes unis
<b>EMAPE</b>	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
<b>FABB</b>	Forces armées Biloze Bishambuki
<b>FARDC</b>	Forces armées de la RDC
<b>FDLR</b>	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
<b>FPP/AP</b>	Front Patriotique pour la Paix-Armée du Peuple
<b>GEC-SH</b>	Groupe d'Études sur les Conflits-Sécurité Humanitaire
<b>GESI</b>	Egalité des sexes/de genre et inclusion sociale
<b>ILRG</b>	Integrated Land and Resource Governance Program
<b>IPIS</b>	International Peace Information Service
<b>ISDR-Bukavu</b>	Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu
<b>iTSCi</b>	ITA (International Tin Association) Tin Supply Chain Initiative
<b>KST</b>	Kivu Security Tracker
<b>M23</b>	Mouvement du 23 mars
<b>MMR</b>	Mining Mineral Resources
<b>NDC-R</b>	Nduma Défense du Congo – Rénové
<b>ORC</b>	Société Orientale Ressources Congo SARL
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PMH</b>	Police des Mines et des Hydrocarbures
<b>PNC</b>	Police Nationale Congolaise
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>RMS</b>	Responsible Mining Scorecard
<b>SAEMAPE</b>	Service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle
<b>SGN-C</b>	Service Géologique National - Congo
<b>SOMIL</b>	Société Minière de Lubutu
<b>TSM</b>	Tongli Resources, Tshisangama Simeon Mining
<b>UPLD</b>	Union des Patriotes, pour la Libération et le Développement
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international

# SYNTHÈSE

La réputation du secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) s'est ternie au cours de ces vingt dernières années dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), alors que cette activité représente une source de revenus essentielle pour de nombreuses communautés rurales. Cette situation s'explique en partie par les difficultés que rencontre le gouvernement de la RDC dans sa lutte contre la corruption, les activités criminelles, le financement des conflits, la fraude, et la contrebande dans le secteur de l'EMAPE.

L'*International Peace Information Service* (IPIS) investit dans des recherches qualitatives sur l'EMAPE en tant qu'effort de soutien aux chaînes d'approvisionnement responsable de l'EMAPE qui promeuvent la paix et la stabilité et contribuent au développement rural. Depuis 2009, IPIS a cartographié plus de 2 800 sites miniers artisanaux et à petite échelle dans l'est de la RDC et recueilli des données primaires sur l'ingérence des groupes armés, les types de minerais, le prix des minerais, le profil démographique des travailleurs, les routes commerciales, les problèmes environnementaux, etc.

En 2021, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a renouvelé son partenariat avec IPIS par le biais de son projet *Integrated Land and Resource Governance* (ILRG) dont l'objectif est de mener des recherches approfondies sur l'EMAPE dans l'est de la RDC et d'étudier ses liens avec l'insécurité et le développement. Entre 2021 et 2023, IPIS a recueilli des **informations sur 829 sites miniers actifs** employant environ 132 320 mineurs au total. Les données collectées par IPIS révèlent que l'or est de loin le principal minerai « artisanal » extrait dans l'est de la RDC (85 % des mineurs sont employés dans des mines aurifères), suivi des « 3T », à savoir l'étain (cassitérite), le tantale (coltan), et le tungstène (wolframite).

Ce rapport est la conclusion et l'aboutissement de deux années de recherche. Il présente une **analyse actuelle des liens entre l'exploitation minière et les conflits** (et l'insécurité de manière plus générale) dans l'est de la RDC. Il examine en outre les raisons pour lesquelles la réforme du secteur minier, y compris les initiatives en matière d'approvisionnement responsable, n'a eu qu'une incidence limitée sur l'amélioration de la sécurité et la promotion du développement durable.

Le chapitre « Ingérence d'acteurs armés dans l'exploitation minière » explore les liens directs qui ont pu être établis entre l'exploitation minière et le conflit dans l'est de la RDC. Il analyse le niveau d'interférence actuel des Forces Armées de la RDC (FARDC) et les groupes armés (non étatiques) dans ce secteur. Le chapitre suivant, intitulé « L'insécurité dans le secteur de l'exploitation minière, au-delà des minerais de conflit » élargit cependant la focale et examine comment des formes de violence plus structurelles (telles que les inégalités socio-économiques ou l'omniprésence d'anciens rebelles) sont à l'origine de tensions et de conflits qui ne sont pas directement liés au financement des groupes armés. Ces problématiques méritent une attention égale car elles sont porteuses d'importants risques sécuritaires à long terme.

## Ingérence d'acteurs armés dans l'exploitation minière

Dans les années 2000, la RDC a régulièrement fait la une de la presse internationale en raison de la multiplication des incidents et affrontements violents à proximité de ses sites d'exploitation de minerais, en lien avec cette richesse minière. Au cours de ces vingt dernières années, les conflits armés à grande échelle autour des richesses minières de la RDC ont considérablement diminué. L'insécurité et les violences armées sont cependant toujours une réalité dans l'est du pays et l'exploitation minière et le commerce de minerais continuent d'alimenter les conflits armés et non armés actuels. Un pourcentage impressionnant de 61 % des mineurs inclus dans notre échantillon (80 425 sur 132 320) souffrent encore aujourd'hui de « l'ingérence » des acteurs armés (recherche de rente illicite).<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le terme « ingérence d'acteurs armés » est utilisé pour décrire tous les cas où un groupe armé non étatique, une unité de l'armée ou un réseau criminel armé tire profit de l'exploitation ou du commerce des minerais, par leur présence physique dans les zones minières ou par des ingérences plus indirectes. Sont reprises sous ce terme des activités telles que la taxation (illégale) des acteurs de l'EMAPE, la taxation (illégale) des biens commerciaux sur les sites miniers, l'établissement de monopoles commerciaux sur les sites miniers, le pillage des sites miniers et la propriété (illégale) des puits. (Source : Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z., *Analysis of the interactive map of artisanal mining areas in eastern Democratic Republic of Congo, 2022 Update*, IPIS, novembre 2022, p. 22.)

Le **lien direct entre exploitation minière et conflit s’observe à trois niveaux** distincts. Premièrement, au niveau local, les conflits autour de l’accès aux ressources sont toujours fréquents et impliquent une diversité d’acteurs parmi lesquels les coopératives minières, les propriétaires fonciers, les mineurs artisanaux, les communautés locales, et les acteurs armés. Deuxièmement, de nombreux petits groupes d’autodéfense créés pour protéger les communautés locales contre des menaces extérieures (armées) utilisent les ressources minières pour financer leur survie, à côté d’autres sources de revenus. Ce point sera examiné dans la section « Groupes armés ». Troisièmement, les unités de l’armée nationale (les FARDC) représentent la principale source d’ingérence dans le secteur minier, un point abordé de manière plus détaillée dans la section consacrée aux FARDC.

## FARDC

Les maigres performances et les agissements des **FARDC** – notamment leurs pratiques génératrices de revenus et leur faible bilan en ce qui concerne l’élimination des groupes armés – sont un autre problème majeur auquel il convient absolument de s’attaquer pour lutter contre l’insécurité et le financement des conflits dans l’est de la RDC. Les soldats ont mis en place de nombreuses stratégies illicites pour s’enrichir, parmi lesquels le prélèvement de taxes illégales aux barrages routiers, l’extorsion d’acteurs du secteur des ressources naturelles, et la protection des opérations minières lorsqu’ils se comportent comme agents de sécurité privés. 37 % des sites miniers visités par IPIS depuis 2021 (soit 305 sites sur 829) sont soumis à l’ingérence des FARDC, affectant le travail d’environ 55 800 mineurs de notre échantillon. Les revenus générés par ces pratiques peuvent en partie expliquer **l’inaction de l’armée face aux groupes armés** dans l’est de la RDC. La présence durable de groupes armés « légitimise » en effet le déploiement d’une unité de l’armée, et lui offre en même temps l’occasion de développer ses activités économiques en interférant, par exemple, dans les activités minières.

Les **barrages routiers** sont l’un des principaux mécanismes qui permettent aux soldats des FARDC de détourner une partie des revenus du secteur minier et de l’économie locale. L’exploitation minière artisanale impliquant souvent une intense circulation de biens et de personnes, l’érection de barrages routiers permet le prélèvement de taxes directes ou indirectes sur les minerais. S’il est vrai que de nombreux acteurs dressent des barrages routiers, qu’il s’agisse des forces de police, des autorités locales et coutumières, des coopératives ou encore des groupes armés, les recherches menées dans le cadre de cette mission révèlent que les FARDC sont présents sur 44 % des barrages routiers répertoriés dans les territoires de Masisi et Walikale (soit 48 barrages sur 110). Par ailleurs, tout poste de contrôle militaire, même temporaire, semble se transformer directement en poste d’extorsion.

## Groupes armés

La présence de **groupes armés** (non étatiques) a été relevée dans **29 % des mines visitées par IPIS** (soit 242 sites sur 829). Ces vingt dernières années ont vu la prolifération de groupes d’autodéfense (comme Mai Mai, Nyatura, et Raïa Mutomboki) pour « protéger les communautés locales » contre des menaces extérieures (parmi lesquelles les Forces démocratiques de libération du Rwanda [FDLR], et les intérêts commerciaux étrangers). Ces groupes armés assurent aujourd’hui leur survie entre autres grâce aux revenus qu’ils tirent des minerais. Si la plupart de ces groupes ont été créés à l’époque pour des raisons idéologiques, ils poursuivent désormais d’autres objectifs, notamment la recherche de rente.

La liste des groupes armés qui interfèrent avec les activités minières de l’est de la RDC est longue. La figure 1 répertorie les groupes armés dont la présence a été rapportée par les équipes d’IPIS lors de leurs visites des sites miniers (829 sites) depuis 2021. Si cette liste est loin d’être exhaustive puisqu’elle ne reprend que les sites sur lesquels se sont rendus les équipes d’IPIS, la figure 1 montre bien le grand nombre de groupes armés de toute taille actifs dans le secteur minier. Parmi ceux-ci figurent en outre certains des groupes qui sont notoirement impliqués dans le « financement des conflits » par le biais du commerce de minerais.

Depuis les années 2017-2018, la **Coopérative de Développement Économique du Congo (CODECO)** et **Jeunesse/« Zaïre »** se retrouvent au centre de tensions et de violences intercommunautaires sur le territoire de Djugu (**Ituri**). Afin de comprendre les dynamiques sécuritaires à l'œuvre au niveau local, il y a lieu de se pencher sur les liens entre les inquiétudes sécuritaires et socio-économiques des communautés locales, le rôle des autorités (coutumières) locales, les revendications historiques en matière de justice sociale et de droits fonciers, et l'échec des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Toutefois, depuis les années 2020-2021, l'extraction aurifère représente une part de plus en plus importante des revenus de ces groupes et oriente leurs actions.

En 2022, ce programme de recherche a fait état d'affrontements violents entre plusieurs groupes armés dans le centre du **Nord-Kivu**.<sup>2</sup> Le plus souvent, les alliances, à géométrie variable, se faisaient et se défaisaient, motivées par d'opportunités tels que des intérêts économiques et l'accès aux mines d'or. De violents combats ont éclaté, par exemple, entre le Nduma Défense du Congo - Rénové (NDC-R) et les rebelles du Front Patriotique pour la Paix-Armée du Peuple (**FPP/AP**) de **Kabidon** pour le contrôle des mines d'or situées à proximité de Bunyatenge (Lubero). En mai 2022, cependant, plusieurs groupes armés ont conclu une trêve, acceptant de ne pas s'attaquer mutuellement afin de combattre le groupe rebelle Mouvement du 23 mars (M23).

Cette entente aura permis au **NDC-R de Guidon** de « récupérer » l'importante mine d'or de Matungu, dont il avait perdu le contrôle en octobre 2020. Le NDC-R s'y est progressivement réinstallé à partir du 23 mars 2023, en commençant par lever « l'effort de guerre » (une taxe illégale), avant de se lancer dans la vente de biens de consommation comme les cigarettes, le cannabis, et les boissons alcoolisées.

L'une des zones de l'est de la RDC les plus touchées par l'insécurité se trouve dans les hauts plateaux des territoires de Fizi, d'Uvira et de Mwenga (**Sud-Kivu**). Début 2019, les tensions intercommunautaires se sont aggravées à la suite d'un violent conflit impliquant plusieurs groupes armés. Cette situation a débouché sur une crise humanitaire. Malgré ce climat d'insécurité, les équipes d'IPIIS se sont rendues sur les sites miniers situés le long de deux axes principaux sur le plateau de Minembwe. Elles ont signalé que les **Mai Mai Mutetezi, les Gumino et les Forces Armées Biloze Bishambuki (FABB)** étaient activement impliquées dans le secteur minier de la région, à la fois pour en tirer des revenus et protéger les mineurs contre d'autres groupes armés.

Il ne fait aucun doute que les acteurs armés présents dans l'est de la RDC continuent de détourner une partie des revenus des activités minières et de l'économie locale dans son ensemble à proximité des sites d'exploitation. La dynamique des conflits et leur financement restent cependant complexes et revêtent plusieurs formes. **Une multitude d'autres problématiques sont liées aux ressources naturelles**, comme la propriété foncière et l'accès aux terres, les tensions intercommunautaires et leurs origines historiques, l'échec des programmes de DDR, ou encore les problèmes tenaces de gouvernance – tels que l'accaparement par les élites, le manque d'efficacité des services publics corrompus et les graves imperfections des processus de formalisation du secteur minier. Ces problématiques et dimensions doivent également être prises en compte dans les efforts visant à mieux comprendre et résoudre les conflits liés aux ressources.

---

2 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali, N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 28-30.



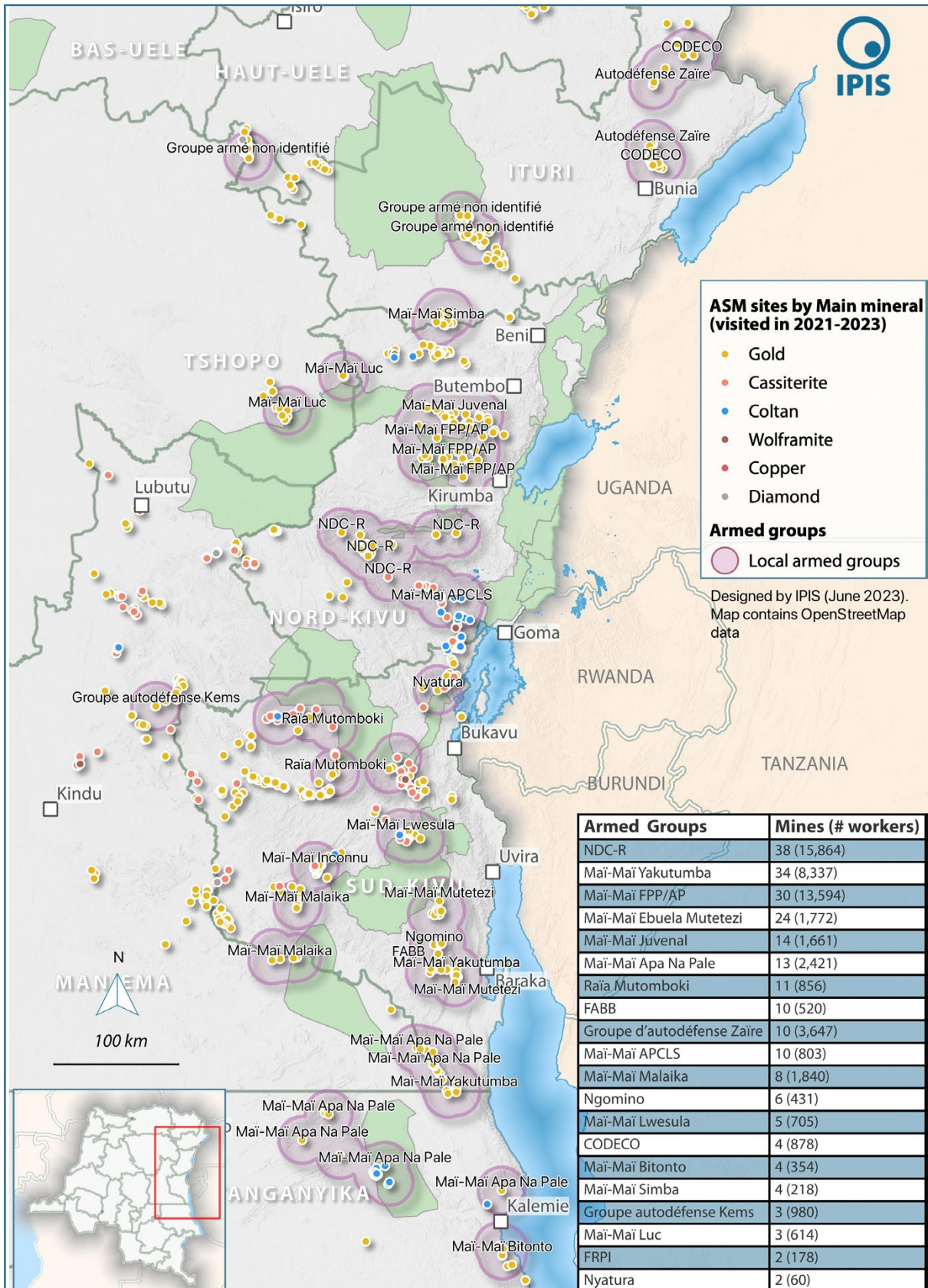


Figure 1 : Carte des groupes armés présents sur les sites miniers, 2021-2023.



## L'insécurité dans le secteur de l'exploitation minière au-delà des « minerais de conflit »

Dans l'est de la RDC, IPIS a également identifié plusieurs problèmes liés à l'exploitation minière qui ne sont pas en lien direct avec le conflit (et financement des conflits), mais bien plus à des **formes structurelles de violence** susceptibles de représenter des risques sécuritaires majeurs. Citons à cet égard l'omniprésence d'anciens rebelles, la ruée sur les ressources minières (avec, par ex., la multiplication d'entreprises minières semi-industrielles), les inégalités entre les sexes (et d'autres formes de discrimination) et les problèmes de gouvernance, y compris l'existence de « réseaux de prédation ». Dans cette situation d'après-conflit dans l'est de la RDC, ces problèmes risquent de favoriser de nouveaux conflits.

De nombreuses zones minières dans l'est de la RDC ont une longue histoire de mobilisation armée. De nombreux groupes armés locaux, actifs ou dormants, sont toujours présents dans les provinces de l'est du pays, certains interférant dans le secteur minier. **De nombreux mineurs sont eux-mêmes d'anciens combattants**, et dans de bien des cas, les membres des milices naviguent entre vie civile et vie de combattant. Cette dynamique est à l'origine d'un sentiment d'insécurité chez les acteurs de l'EMAPE et influence la gouvernance minière.

Si la **dimension régionale** du conflit dans l'est de la RDC s'est progressivement atténuée au cours des dix dernières années avant 2021, le lien entre l'exploitation minière, le conflit et l'insécurité se caractérise toujours par une importante dimension régionale – et internationale. Les pays limitrophes continuent de faciliter la contrebande de ressources naturelles issues de l'exploitation illicite dans l'est de la RDC et le commerce de l'or compte parmi les nombreux facteurs qui alimentent les tensions régionales.

Au cours de la dernière décennie, un nombre croissant d'entreprises commerciales (étrangères) attirées par les richesses minières n'ont pas hésité à procéder à des investissements à risque dans le secteur minier de l'est de la RDC. Ces activités extractives (le plus souvent à l'échelle semi-industrielle) ont souvent été à l'origine de tensions susceptibles d'alimenter l'insécurité et le climat de violence. IPIS a réalisé une étude sur l'impact de l'**exploitation aurifère semi-industrielle** sur les conflits locaux et la dynamique sécuritaire dans le territoire de Mwenga.<sup>3</sup> Cette étude a montré que ces opérations se caractérisent par un non-respect des obligations légales, bénéficient de la protection d'acteurs militaires qui les mettent à l'abri du contrôle du gouvernement et peuvent compter sur l'appui d'un vaste et puissant réseau qui facilite un comportement de prédation à l'égard des populations locales. Ces pratiques nuisent à la bonne gouvernance minière et à la cohésion sociale et sont dès lors responsables de graves risques sécuritaires sur le long terme.

Le secteur minier fait intervenir un large éventail d'acteurs – hommes et femmes, personnes d'origines ethniques diverses ainsi que différents niveaux de prospérité (matérielle). L'accès aux ressources n'est toutefois pas identique pour tous et entraîne des **inégalités socio-économiques**. IPIS a étudié les facteurs structurels qui expliquent l'**inégalité des sexes dans le secteur de l'EMAPE** dans l'est de la RDC. Ces inégalités sont ancrées dans les conditions de travail dans ce secteur et dans la situation sécuritaire de nombreuses régions rurales, ainsi que dans les normes sociales et les interdits autour de la présence et du travail des femmes. Ces facteurs sont autant d'obstacles à l'accès des femmes à des fonctions plus stratégiques dans les chaînes d'approvisionnement en minerais, raison pour laquelle les femmes n'occupent que des emplois peu rémunérés. Le rapport a également analysé l'impact des réformes politiques (en particulier l'« approvisionnement responsable »), qui ont permis de lutter avec une certaine efficacité contre l'extorsion dont sont victimes les acteurs de l'EMAPE, notamment les femmes. Toutefois, ces réformes ont aussi eu un impact négatif sur la participation des femmes au secteur et sur leurs revenus, faute de prendre en compte les questions d'égalité des sexes et d'inclusion sociale (GESI). Ces initiatives ont ainsi souvent enfoncé davantage les femmes dans le travail informel, aggravant encore leur vulnérabilité.

---

3 Wakenge C. I. et Matthissen K., *Sécuriser l'insécurité: Orpaillage semi-industriel et violence à Mwenga, Sud-Kivu en République Démocratique du Congo*, IPIS, février 2023.

La **gouvernance** du secteur de l'EMAPE dans l'est de la RDC est extrêmement problématique. L'application des dispositions légales accuse par conséquent du retard et la plupart des acteurs du secteur de l'EMAPE occupent donc des emplois informels. Alors que l'État s'efforce de mieux contrôler l'exploitation artisanale, les acteurs du secteur de l'EMAPE se plaignent souvent des abus perpétrés par les agents publics des mines, plus exactement dans 72 % des mines où ces agents sont présents (342 mines sur 475). Des pratiques bien établies de gouvernance informelle, notamment des formes de « pluralisme légal » (c'est-à-dire la coexistence de plusieurs systèmes normatifs et d'autorités concurrentes) et l'existence de réseaux de prédation font également obstacle à la formalisation du secteur. Le financement des conflits et l'extorsion par des acteurs armés dont sont victimes les acteurs du secteur de l'EMAPE doivent être appréhendés dans ce climat plus général de corruption systémique, de « pluralisme légal » et de « prédation ».

## Conclusion

Pour conclure, IPIS est d'avis que de nombreuses **réformes du secteur minier** ont été en grande partie motivées par les préoccupations de la communauté internationale à l'égard des « minerais de conflit » et qu'elles se basent sur une analyse obsolète du financement des conflits et l'existence d'un lien direct entre l'exploitation minière et les conflits. Ces réformes **ne prennent pas suffisamment en compte les facteurs et risques énumérés ci-dessus**, en particulier : les problèmes structurels au sein de l'armée nationale ; le lien complexe entre les revenus de l'exploitation minière et d'autres facteurs de conflit dans l'est de la RDC (comme les conflits fonciers et les tensions intercommunautaires) ; la présence d'anciens rebelles qui n'ont pas officiellement abandonné les armes et qui continuent d'alimenter l'insécurité ; les problèmes posés par l'arrivée de sociétés minières et l'adoption de techniques de production semi-industrielle ; les inégalités socio-économiques ; et les problèmes de gouvernance.

Nous pensons qu'une **analyse plus intégrée** de l'« exploitation minière », de l'« insécurité » et du « financement des conflits » est essentielle pour que les efforts d'approvisionnement responsable portent davantage leurs fruits.

Par ailleurs, ce rapport met aussi en avant des **problèmes structurels qui nuisent à l'efficacité des initiatives d'« approvisionnement responsable »** dans l'est de la RDC. Il s'agit de l'absence de mesures efficaces incitant les agents de l'État à mettre convenablement en œuvre les systèmes de traçabilité ; l'aggravation des inégalités socio-économiques à la suite des initiatives d'approvisionnement responsable qui compliquent encore l'accès aux ressources de nombreux acteurs du secteur de l'EMAPE ; et l'absence d'évaluation approfondie de l'approvisionnement responsable.

La compréhension de l'enchevêtrement (complexe) de facteurs de conflit et des défis structurels de l'approvisionnement responsable ne peut qu'améliorer la sensibilité au conflit de ces initiatives. Une approche sensible aux conflits commence par l'identification et la consultation d'un large éventail d'acteurs de l'EMAPE. Pendant la mise en œuvre, elle doit se concentrer sur la participation des divers acteurs locaux et éviter les stratégies d'exclusion, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Elle doit en outre s'attacher à bien comprendre les réalités socio-économiques et le contexte social, étant donné que les réformes ont souvent eu pour effet jusqu'ici d'enfoncer davantage les groupes vulnérables dans le travail informel et d'aggraver leur vulnérabilité. Une approche plus sensible au conflit se traduira par une atténuation des tensions suscitées par la mise en œuvre de ces initiatives et contribuera à un impact plus durable.

# INTRODUCTION

Dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) est une source essentielle de revenus pour de nombreuses communautés rurales. La réputation du secteur de l'EMAPE s'est toutefois sérieusement détériorée depuis les années 2000, victime de la corruption, des activités criminelles, du financement des conflits et de la contrebande.

L'International Peace Information Services (IPIS) réalise des activités de recherche qualitative au sein du secteur de l'EMAPE afin de documenter comment la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsable dans ce secteur peut promouvoir la paix et la stabilité tout en assurant des moyens de subsistance et en contribuant au développement rural. En 2021, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a renouvelé<sup>4</sup> son partenariat avec IPIS par le biais de son projet *Integrated Land and Resource Governance* (ILRG) dont l'objectif est de mener des recherches plus approfondies sur l'EMAPE dans l'est de la RDC et d'étudier ses liens avec l'insécurité et le développement.

Entre juin 2021 et juin 2023, IPIS a organisé plusieurs missions de recherche qualitative dans l'est de la RDC, en association avec ses équipes de recherche et divers partenaires. Les équipes de chercheurs se sont rendues dans les zones minières des provinces de l'Ituri, de Tshopo, du Haut-Uélé, du Nord- et du Sud-Kivu, du Maniema et du Tanganyika afin de recueillir des informations récentes et précises sur la sécurité, le financement des conflits, le devoir de diligence et la dynamique socio-économique tout au long des chaînes d'approvisionnement de l'EMAPE. Les résultats de ce travail de recherche ont été publiés et diffusés par le biais de six rapports différents et de cinq ateliers de restitution organisés en RDC. Ces rapports sont passés en revue dans la section « Résultats du projet ».

Les études réalisées dans le cadre du projet ont livré toute une série de conclusions intéressantes et complémentaires. Le présent rapport fait la synthèse des enseignements tirés des différentes sous-composantes de la recherche. Il présente une analyse actuelle du **lien entre « exploitation minière » et « conflit » – et, d'une manière plus générale, l'« insécurité » – dans l'est de la RDC**. Sur la base de cette analyse, il examine en outre pourquoi la réforme du secteur minier (et notamment les initiatives d'approvisionnement responsable) n'ont eu qu'un impact limité sur la sécurité et le développement à long terme, et comment y remédier.

La section suivante (« Résultats du projet ») fournit un bref aperçu des différents produits d'IPIS issus de ce projet. Elle explique aussi de manière succincte comment chaque rapport a contribué à une meilleure compréhension du lien complexe entre exploitation minière et (in)sécurité dans l'est de la RDC. Le premier chapitre (« Étendue de la collecte de données ») passe en revue les caractéristiques de plus de 800 sites miniers visités par IPIS au cours des deux dernières années. Le chapitre 2 examine la problématique de l'« ingérence armée » dans le secteur minier, son caractère généralisé et les acteurs impliqués. Le chapitre 3 (« Insécurité dans le secteur de l'exploitation minière, au-delà des des minerais de conflit ») élargit le champ de l'analyse du lien entre exploitation minière et conflit(s) en mettant en avant plusieurs problèmes et risques qui ne sont pas directement liés au financement des conflits dans l'est de la RDC mais à mettre en rapport avec des formes de violence structurelles. Le chapitre 4 (« Approvisionnement responsable ») montre comment la réforme du secteur minier a été largement motivée par les inquiétudes de la communauté internationale concernant les « minerais de conflit » et dans quelle mesure ces réformes semblent toujours être basées sur le lien direct entre l'exploitation minière et le conflit, sans prise en compte des risques plus généraux abordés dans le chapitre 3.

---

4 Avant 2021, l'USAID avait soutenu un autre vaste exercice de cartographie des sites de l'EMAPE dans l'est de la RDC mené par IPIS, par le biais du projet *Responsible Minerals Trade* (RMT). Voir par exemple le site web d'IPIS : <https://ipisresearch.be/fr/publication/cartographie-des-zones-minieres-artisanales-et-des-chaines-dapprovisionnement-en-mineraux-dans-lest-de-la-rdc/>



## Résultats du projet

Depuis 2009, IPIS a cartographié plus de 2 800 sites EMAPE dans l'est de la RDC et recueilli des données primaires sur l'ingérence d'acteurs armés, les types de minerais, les prix des minerais, le nombre des travailleurs, les routes commerciales, les questions environnementales,... sur ces sites. Dans le cadre de ce projet, les équipes d'IPIS ont recueilli des données sur 814 sites d'exploitation minière artisanale entre 2021 et 2023.<sup>5</sup>

Outre différents rapports d'analyse de données d'IPIS (voir ci-dessous la liste des rapports), des données de terrain plus générales sont disponibles en ligne via les ressources suivantes qui exploitent la base de données d'IPIS des sites d'exploitation minière dans l'est de la RDC :

- [Carte interactive en ligne](#) d'IPIS ;
- [Tableau de bord Open Data](#) d'IPIS sur l'artisanat minier en RDC ;
- [Tableau Open Data](#) d'IPIS à télécharger ;
- [Scorecard](#) d'IPIS sur l'exploitation minière responsable dans l'est de la RDC.

Dans le cadre de ce [projet](#), IPIS a rédigé six rapports basés sur le travail approfondi de recherche de terrain réalisé par les équipes d'IPIS et par nos partenaires :

1. *Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale dans l'est de la République démocratique du Congo – mise à jour 2022, novembre 2022 ;*<sup>6</sup>
2. *Armed conflict, insecurity and mining in eastern DRC: reflections on the nexus between natural resources and armed conflict, décembre 2022 ;*<sup>7</sup>
3. *Étude de cas n°1 : Groupes armés, contrôle territorial, conflits fonciers et exploitation aurifère à Djugu, Ituri, République démocratique du Congo ;*<sup>8</sup>
4. *Étude de cas n°2 : Sécuriser l'insécurité : Orpaillage semi-industriel et violence à Mwenga, Sud-Kivu, République démocratique du Congo ;*<sup>9</sup>
5. *Étude de cas n°3 : Barrages routiers à Masisi et Walikale : Prédation sur le mouvement en période de turbulences ;*<sup>10</sup>
6. *Étude de cas n°4 : Increasing awareness of policy reforms on gender equality issues in ASM in eastern DRC : case study of the Numbi, Nzibira and Nyabibwe sites.*<sup>11</sup>

---

5 IPIS remercie chaleureusement plusieurs services techniques du Ministère des mines de la RDC, notamment le Service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (SAEMAPE), la Division des Mines, le Cadastre Minier (CaMi) et le Service Géologique National du Congo, SGN-C) pour leur précieux soutien. Ils nous ont offert appui technique et conseils, et partagé leurs données avec IPIS.

6 Matthysen K., Muller T. and Bulakali, N. Z. (novembre 2022), op. cit.

7 Matthysen K. and Gobbers E., *Armed conflict, insecurity, and mining in eastern DRC: Reflections on the nexus between natural resources and armed conflict*, IPIS, décembre 2022.

8 Musamba J. and Gobbers E., *Armed groups, territorial control, land disputes, and gold exploitation in Djugu, Ituri, Democratic Republic of Congo*, IPIS, mars 2023.

9 Wakenge C. I. and Matthysen K., *Securing insecurity: Semi-industrial gold mining and violence in Mwenga, South Kivu, Democratic Republic of Congo*, IPIS, février 2023.

10 Schouten P., Murairi J., Kubuya S. and Leysen J., *Roadblocks in Masisi and Walikale: Predation on Movement in Turbulent Times*, IPIS, DIIS and ASSODIP, mai 2023.

11 Bashwira N. M. R. and Akilimali B. M., *Increasing awareness of policy reforms on gender equality issues in ASM in eastern DRC: Case study of the Numbi, Nzibira and Nyabibwe sites*, IPIS, CEGEMI-UCB, mai 2023.

Le premier rapport présente une analyse intérimaire des informations recueillies par IPIS sur les 450 sites d'exploitation minière artisanale visités par ses équipes entre septembre 2021 et mars 2022. Il fournit un aperçu général des principales caractéristiques des sites miniers, avec notamment des informations sur leur emplacement géographique, les types de minerais, la présence de femmes et l'utilisation de mercure. Il présente en outre une analyse de la situation sécuritaire, du contrôle étatique et des défis posés par la mécanisation. Il décrit la méthodologie de collecte de données utilisée, les principales difficultés rencontrées sur le terrain par les équipes de recherche d'IPIS ainsi que les outils utilisés pour l'analyse des données. L'exercice de collecte de données s'étant poursuivi en 2022 et en 2023, l'analyse est mise à jour dans le présent rapport (chapitres 1 et 2). Ce rapport ne reviendra pas sur la méthodologie utilisée.

Le second rapport a pour point de départ le fait que les analyses des conflits dans l'est de la RDC se sont focalisées au cours des 20 dernières années sur le lien étroit entre les concepts d'« exploitation minière » et de « financement des conflits ». Ces deux notions ont cependant beaucoup évolué. Il était donc nécessaire de réexaminer le concept de « minerais de conflit ». S'appuyant sur la littérature existante et des entretiens avec une série d'acteurs clés, le rapport analyse comment le lien entre « exploitation minière » d'une part, et « conflit » et « insécurité » d'autre part a progressivement changé. Il fournit en outre une analyse plus holistique de l'interdépendance entre « exploitation minière », « insécurité » et « financement des conflits » en examinant une série d'autres problématiques au croisement avec le financement des conflits.

En 2023, IPIS a publié quatre études de cas (les rapports 3 à 6) qui se basent sur les deux premiers rapports et explorent de manière plus approfondie la relation entre l'« exploitation minière » et l'« insécurité ». Chaque étude de cas se concentre sur une dimension particulière de ce lien et illustre par conséquent la nécessité d'une approche holistique – et complexe – en matière de « minerais de conflit ». Le troisième rapport traite de l'insécurité dans le territoire de Djugu (Ituri) et se penche sur le rôle de l'or dans la dynamique locale de conflit. Nous reviendrons brièvement sur ce rapport dans la section 2.3 sur les « Groupes armés ». Le quatrième rapport analyse l'impact de l'afflux de sociétés minières semi-industrielles sur la sécurité dans le territoire de Mwenga. Il met en avant les risques sécuritaires majeurs – sans lien direct avec les conflits – posés par l'exploitation minière semi-industrielle (voir section 3.2.2 sur l'« Exploitation semi-industrielle »). Le cinquième rapport analyse l'impact socio-économique et sécuritaire des barrages routiers dans les territoires de Walikale et de Masisi (Nord-Kivu). Il décrit aussi les liens d'interconnexion entre les barrages routiers et les chaînes d'approvisionnement en minerais (voir section 2.2.2 sur les « Barrages routiers »). Enfin, le sixième rapport examine les facteurs structurels responsables de l'inégalité des sexes dans le secteur de l'EMAPE dans l'est de la RDC et les obstacles qui perpétuent ces inégalités, notamment la réforme minière (voir section 3.3 sur le « Genre et autres formes d'inégalité »).

## 1. ÉTENDUE DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Grâce au soutien de l'USAID par le biais du projet ILRG, IPIS a réalisé des missions de suivi sur 814 sites d'exploitation minière artisanale entre 2021 et 2023. Étant donné que 195 de ces sites n'étaient pas actifs au moment de la visite, l'analyse présentée ci-après est basée sur les 619 sites actifs de notre échantillon, qui emploient environ 99 594 mineurs. Afin d'élargir la couverture géographique, nous présentons également des chiffres et une analyse pour les 829 sites miniers actifs sur lesquels IPIS s'est rendu entre janvier 2021 et avril 2023, qui comprennent également des visites d'autres projets d'IPIS ne bénéficiant pas du financement de l'USAID.

Les 829 sites miniers actifs sont situés dans les provinces du Haut-Uele, d'Ituri, de Tshopo, des deux Kivu, du Maniema et du Tanganyika (Figure 2). Ils emploient environ 132 320 mineurs (Figure 1). Ces sites sont également renseignés sur la [carte interactive en ligne](#) d'IPIS.

## Sélection des sites d'exploitation pour les visites<sup>12</sup>

La méthodologie suivante a été utilisée pour sélectionner les zones minières par nos équipes de recherche. IPIS sélectionne ses zones d'étude en fonction de plusieurs critères, tels que les récents développements intéressants, le temps écoulé depuis la dernière visite de la zone et l'intérêt pour une zone particulière exprimé par d'autres parties prenantes du secteur de l'EMAPE ou des partenaires (internationaux). Dans chaque zone, les équipes visitent autant de sites que possible pendant la durée de leur mission de recherche, en donnant la priorité aux sites miniers les plus productifs. L'exploration de la dynamique des conflits dans des zones rurales reculées comporte inévitablement des risques en termes de sécurité, de santé et de sûreté. Certains risques sont néanmoins imprévisibles ou vont au-delà des risques pouvant être raisonnablement considérés comme maîtrisables. Par conséquent, les équipes d'IPIS n'ont pas pu se rendre dans certaines zones minières, par exemple en raison de l'insécurité dans la province de l'Ituri.

Le nombre élevé de sites miniers visités et la vaste couverture géographique (voir Figure 2) donnent un aperçu unique des tendances générales liées à l'exploitation minière et aux conflits dans l'est de la RDC. Certains chiffres restent néanmoins surtout représentatifs des zones minières visitées par les équipes d'IPIS. Ils ne reflètent donc pas nécessairement les tendances et la situation dans d'autres mines du pays.

La plupart des sites miniers visités par IPIS sont des sites aurifères. Le tableau 1 montre que 85 % des mineurs de la série de données (pour 829 mines) travaillent dans des mines aurifères et la figure 2 met en avant l'omniprésence de mines aurifères dans l'est de la RDC.

*Tableau 1 : Type de minerais extraits sur les sites miniers visités par IPIS entre 2021 et 2023.*

Mineral	# mines	% mines	# mineurs	% mineurs
Or	670	81	111,987	85
Cassitérite-étain	160	19	20,739	16
Coltan-tantale	66	8	10,219	8
Wolframite-tungstène	18	2	2,159	2
Diamants	9	1	693	1
Tourmaline	6	1	880	1
Autres*	6	1	696	1
Total**	829**		132,320**	

\* La catégorie « Autres » inclut les mines productrices de cuivre, de mélanges de minerais, de manganèse et de quartz.

\*\* La somme du nombre de mines et de mineurs est supérieure à leurs totaux respectifs, car certaines mines contiennent différents minerais.

Après l'or, les mineurs extraient principalement des minerais généralement désignés sous l'appellation « 3T » : étain (« cassitérite »), tantale (« coltan ») et tungstène (« wolframite »). L'analyse du secteur de l'EMAPE en RDC impose de bien distinguer l'or et les 3T, étant donné que l'or est historiquement plus susceptible d'être au cœur d'activités de contrebande et de financement des conflits. En outre, au cours de la dernière décennie, les efforts de formalisation du secteur et d'« approvisionnement raisonnable » se sont nettement plus concentrés sur les 3T. Le texte dans l'encadré ci-dessous explique de manière plus détaillée la différence entre les 3T et l'or.

12 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 14 et 22.



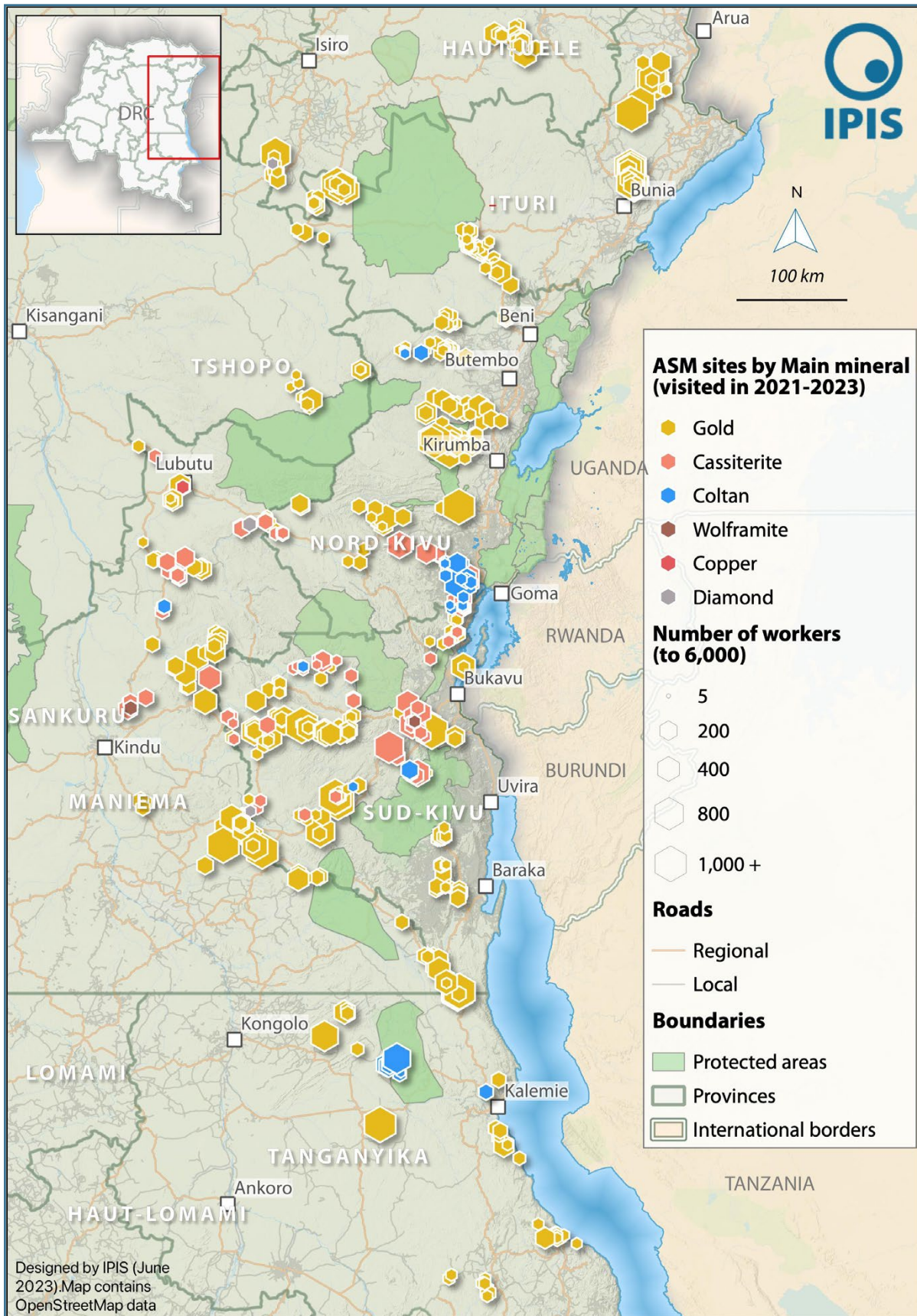


Figure 2 : Sites d'exploitation minière visités par IPIS dans l'est de la RDC entre 2021 et 2023.

Au cours des dernières décennies, l'intégration du commerce des minerais dans les chaînes d'approvisionnement légales a représenté un énorme défi, plus encore pour l'or que pour les « 3T ». Plusieurs facteurs expliquent cette différence. L'or se caractérisant par une valeur élevée au gramme, il est facile de cacher, de transporter et de passer en contrebande des quantités relativement importantes de ce métal précieux. Les vendeurs informels d'or sont nombreux en RDC et ils opèrent relativement ouvertement. L'or est en outre régulièrement utilisé comme moyen de paiement (« troc ») dans certaines zones reculées où peu de liquidités circulent, ce qui compromet le contrôle officiel des chaînes d'approvisionnement. En RDC comme dans les pays voisins, un large éventail d'acteurs, y compris des organismes officiels, se livrent à la contrebande transfrontalière d'or en direction du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda.

D'après les estimations, environ 98 % de l'or artisanal sort clandestinement de l'est de la RDC. Généralisée et pratiquée à une telle échelle, la contrebande d'or nuit au commerce légal de l'or et compromet sérieusement les efforts de traçabilité et d'approvisionnement responsable ainsi que les initiatives connexes qui visent à s'attaquer au financement des conflits. La production et le commerce licites de l'or ne sont pas commercialement viables compte tenu des conditions actuelles du marché dans l'est de la RDC, les négociants légaux en or ne pouvant rivaliser avec les prix de l'or pratiqués sur le marché informel.<sup>14</sup> Ce problème est également à mettre sur le compte d'un système de taxation défailante dans le secteur aurifère.<sup>15</sup>

Plusieurs thèmes couverts par IPIS illustrent cette différence entre l'or et les 3T. Le « *Responsible Mining Scorecard* » (RMS) calcule les scores de chaque site minier pour six indicateurs clés<sup>16</sup> : l'« accessibilité », la « formalisation », la « production », la « *safety* » (santé et sécurité)<sup>17</sup>, la « sécurité » (conflits, violences et présence illégale d'acteurs armés)<sup>18</sup> et « présence de l'État ». Le score médian (Figure 3) met clairement en avant une série de différences entre l'or et les 3T, ces derniers affichant des scores supérieurs, en particulier pour les indicateurs « formalisation » (respectivement -1 et 1), « *safety* » (-3 et -2), « sécurité » (-3 et 3) et « présence de l'État » (-3 et 2). Les résultats que nous pouvons observer dans la figure 3 sont toutefois influencés par les contextes locaux, où d'autres facteurs sont parfois à l'œuvre également. C'est par exemple le cas pour la province de l'Ituri, qui compte de nombreuses mines d'or mais aucune mine « 3T » : le niveau élevé d'insécurité depuis quelques années entraîne à la baisse le score médian des mines d'or, pour l'indicateur « sécurité ».

13 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 18.

14 C'est l'une des leçons apprises de l'organisation IMPACT, qui met en œuvre depuis plusieurs années le projet *Or Juste* en RDC. (Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 31.)

15 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 18.

16 Le calcul des scores se fait par la comparaison entre les données recueillies sur le terrain et une liste de critères prédéterminés. Le RMS fait l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport d'introduction consultable sur le site web d'IPIS, *Responsible mining scorecard in eastern DRC*, août 2022 (<https://ipisresearch.be/publication/responsible-mining-scorecard-in-eastern-drc/>);

17 L'indicateur « (santé et) sécurité sanitaire » sur les sites miniers couvre principalement les conditions de travail, telles que l'utilisation d'équipements de protection individuelle, le nombre de blessés et de victimes recensés, la présence de sanitaires (pour les femmes), l'utilisation et le brûlage du mercure, le travail des enfants et la profondeur des puits et des galeries sur les sites d'exploitation (Source : IPIS (août 2022), op. cit., p. 8.)

18 L'indicateur « sécurité » évalue la présence (signalée) d'acteurs armés non étatiques sur le site minier en question ou dans les environs, ainsi que l'ingérence illicite d'acteurs sécuritaires étatiques armés. Cet indicateur tient compte des conflits et des violences rapportés sur le site. (Source : IPIS (août 2022), op. cit., p. 8.)



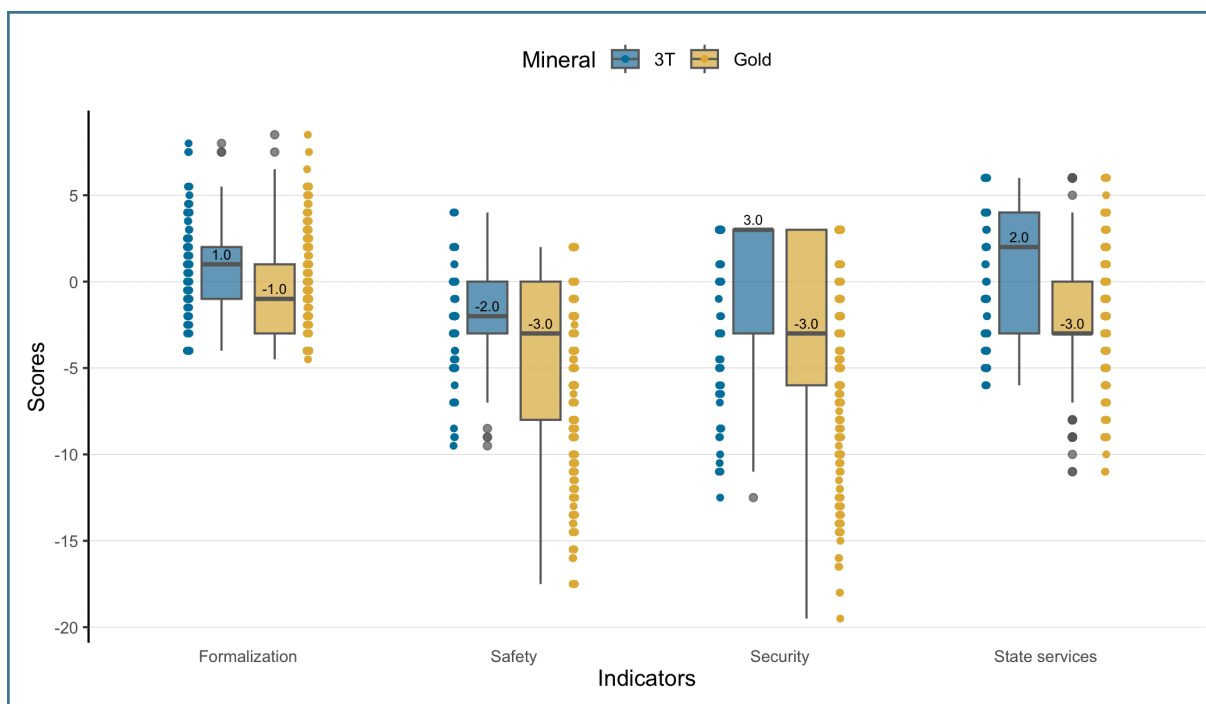


Figure 3 : Scores pour les mines aurifères (623) vs mines « 3T » (153 mines), 2021-2023 (boxplots).<sup>19</sup> Les pointillés correspondent au score de chaque site aurifère ou « 3T ».

En 2022 (« Rapport n°1 ») par exemple, IPIS a présenté d'autres caractéristiques de sites miniers qui semblent influencer nettement la sécurité et les niveaux de gouvernance, notamment l'accessibilité et la productivité du site minier. Généralement, les acteurs armés s'en prennent davantage aux mines les plus productives et les moins accessibles.<sup>20</sup>

Comme le montrent les scores RMS présentés ci-dessus, IPIS a rassemblé des informations sur plusieurs autres thèmes que la « sécurité », tels que la surveillance gouvernementale et les conditions de travail. Ce rapport présente une analyse générale des acteurs armés et de la sécurité, mais ces conclusions sont basées sur bien d'autres informations granulaires. Des données plus détaillées sur les différents sites miniers peuvent être consultées via les divers outils fournis par IPIS (voir section « Résultats du projet »).



Coltan mining site, Tanganyika. 2022

<sup>19</sup> Ces boxplots ne tiennent pas compte des mines produisant de l'or et un des 3T.

<sup>20</sup> Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 21.; Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., pp 19, 43-45.



## 2. FINANCEMENT DES CONFLITS ET INGÉRENCE ARMÉE DANS LE SECTEUR DE L'EMAPE

Au cours des vingt-cinq dernières années, les minerais ont joué un rôle important dans le financement des conflits dans l'est de la RDC. Au tournant du siècle, la RDC a été le théâtre d'un conflit régional – avec l'implication de pays voisins dans les guerres du Congo (1996-1997 et 1998-2003) – de plus en plus motivé par des préoccupations d'ordre économique, à savoir l'accès aux ressources naturelles et leur contrôle.<sup>21</sup>

Bien que l'ampleur des conflits armés à grande échelle autour du contrôle des richesses minières de la RDC ait nettement diminué au cours de ces dernières années, l'insécurité et la violence armée ont persisté dans l'est de la RDC après la fin des guerres du Congo, en 2003. Les données d'IPIS montrent également que l'exploitation minière et le commerce des minerais jouent toujours un rôle important dans les conflits armés et non-armés dans l'est de la RDC (section 2.1 « Ingérence armée »).

Trois grandes dynamiques **lient directement l'exploitation minière, les conflits et l'insécurité**. Premièrement, au niveau local, les **conflits pour l'accès aux ressources** restent fréquents. Les équipes de recherche d'IPIS ont rapporté l'existence de conflits sur 30 % des sites miniers (249 sites) au cours de ces six derniers mois. Nous n'aborderons pas ici ce type de conflit. Un rapport d'IPIS de 2022 en livre toutefois une analyse détaillée et examine comment ils s'inscrivent dans une série de dynamiques locales, notamment l'accès aux terres, les tensions intercommunautaires et les problèmes de gouvernance.<sup>22</sup> Deuxièmement, ces vingt dernières années ont été marquées par la prolifération de **groupes d'autodéfense** – dont les groupes Mai Mai, Nyatura, et Raïa Mutomboki – axés sur la protection des communautés locales contre des menaces extérieures (groupes armés tels que les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda-FDLR, mais aussi intérêts commerciaux étrangers). Ces groupes armés financent aujourd'hui leur survie par le biais des ressources minières, entre autres. Si beaucoup d'entre eux trouvent leur origine dans des désaccords idéologiques, ils se concentrent de plus en plus sur des activités de recherche de rente (section 2.3 « Groupes armés »). Troisièmement, les unités des **FARDC** (armée nationale) interfèrent également dans le secteur minier. Les FARDC sont même le principal acteur armé présent dans les mines<sup>23</sup> (section 2.2 « FARDC »).

Même si ce rapport se concentre sur l'ingérence armée dans l'EMAPE et les risques sécuritaires associés au secteur minier, nous tenons toutefois à mettre en avant certaines nuances et informations contextuelles fournies dans de précédents rapports d'IPIS : *Plusieurs autres facteurs jouent un rôle clé dans la survie des groupes armés, notamment les contre-performances de l'armée nationale (FARDC), l'échec des processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), le mécontentement social, l'absence de volonté politique et le comportement de recherche de rente des parties en conflit. En outre, les groupes armés ont aussi mis au point des stratégies alternatives de génération de revenus, telles que la perception de taxes aux barrages routiers, l'enlèvement contre rançon et l'abattage illégal d'arbres.*<sup>24</sup>

### 2.1. Ingérence armée

La figure 4 montre que, malgré le recul des conflits armés à grande échelle en RDC avant 2021, l'« ingérence armée » est toujours une réalité dans le secteur de l'EMAPE. Environ 52 % des sites miniers et 61 % des mineurs (soit 80 425) en sont ainsi toujours victimes.

21 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 21.; Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., pp 13-14.

22 Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit.

23 Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p 36.

24 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 21.

## Ingérence armée dans le secteur minier

L'« ingérence armée » est le terme utilisé pour décrire toutes les situations où un groupe armé non étatique, une unité militaire (ou policière) ou un réseau criminel armé tire profit de l'exploitation minière ou du commerce de minerais à travers sa présence physique dans des zones minières ou par le biais d'ingérences plus indirectes. Ces ingérences incluent des activités telles que la taxation (illégal) d'acteurs de l'EMAPE, le prélèvement (illégal) de taxes sur certains produits commerciaux sur les sites miniers, l'établissement de monopoles commerciaux sur les sites miniers, le pillage de sites miniers et l'appropriation (illégal) de puits.<sup>25</sup>

La figure 4 confirme que les acteurs armés s'en prennent davantage aux mines les plus productives. Les 52 % de mines touchées par le phénomène d'ingérence armée emploient 61 % des mineurs. Nous pouvons dès lors observer une corrélation négative entre les indicateurs « production » et « sécurité » du RMS.<sup>26</sup> Cette observation est aussi étayée par les propos des personnes interrogées qui ont par exemple signalé la présence ou le passage d'acteurs armés sur les sites miniers très productifs de la zone sous leur contrôle. Il convient de souligner que ces ingérences ne sont pas systématiquement acceptées par les mineurs. Ainsi, lorsque ceux-ci jugent l'extorsion de fonds exagérée ou si elle s'accompagne de niveaux élevés de harcèlement, ils vont généralement travailler sur d'autres sites afin d'échapper à de tels traitements.

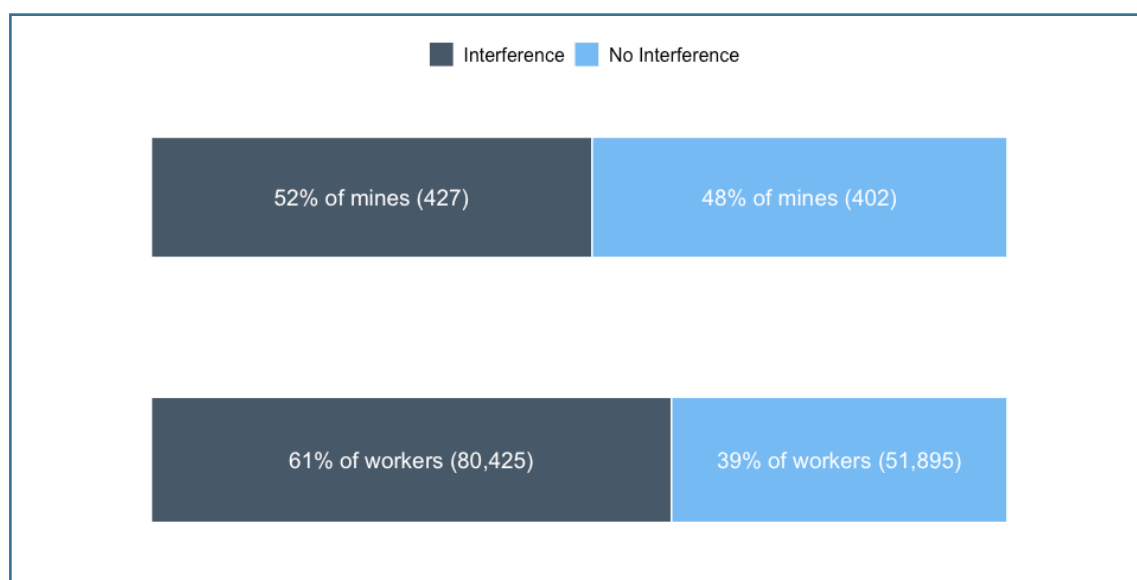


Figure 4 : Ingérence d'acteurs armés sur les sites miniers de l'est de la RDC, 2021-2023 (829 sites).

L'ingérence armée est à mettre en rapport avec l'inefficacité du dispositif de sécurité de la RDC. Le tableau 2 montre que la plupart des cas d'« ingérence armée » dans les mines sont le fait d'acteurs étatiques de la sécurité, c'est-à-dire les forces de police, la police nationale (PNC), la « Police des Mines » (PMH) et surtout, l'armée nationale (FARDC), active sur 37 % des sites miniers. Nous examinerons la question de l'ingérence de l'armée nationale dans la section 2.2 « FARDC ». Ensemble, ces différents groupes armés interfèrent dans 29 % des mines, qui emploient au total 42 % des mineurs de notre échantillon (la liste de ces groupes armés figure dans la section 2.3 « Groupes armés »).

25 Ibid., p. 22.

26 Un corrélogramme inclus dans le premier rapport a mis en avant une corrélation négative entre « Production » et « Sécurité » (coefficient de Pearson = -0.24,  $P < ,001$ , pour les sites aurifères). (Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 43-45.)

**Tableau 2 : Ingérence armée, acteurs armés étatiques/non étatiques, 2021-2023**

Acteurs armés	# des mines	% des mines	# des mineurs	% des mineurs
FARDC	305	37%	55,814	42%
PNC	77	9%	18,178	14%
PMH	17	2%	6,151	5%
Groupes armés locaux	242	29%	56,096	42%

Il convient d'être attentif au(x) type(s) de minerai exploité(s) lors de l'analyse des défis et des risques dans le secteur de l'EMAPE. Nous avons mentionné au chapitre 1 que les mines 3T affichent des scores supérieurs à ceux des mines aurifères pour l'indicateur « sécurité » (voir également l'encadré « Or vs 3T ») de notre RMS. La figure 5 vient corroborer ces résultats en révélant que 62 % des orpailleurs sont concernés par le phénomène d'ingérence armée, contre 49 % des travailleurs des mines 3T. Cette différence est encore plus marquée lorsqu'on considère le pourcentage de mines affectées par cette ingérence : 55 % des mines d'or contre 35 % des mines 3T.



*Figure 5 : Ingérence dans l'est de la RDC par type de minerai, 2021-2023 (829 sites).*

*\* Ce chiffre ne tient pas compte des mines productrices d'or et d'au moins un des minerais 3T.*

Les données recueillies par IPIS suggèrent que les sites miniers qui ne sont accessibles qu'après plusieurs heures de marche sont plus susceptibles d'être victimes de l'ingérence d'acteurs armés (tableau 3). L'« accessibilité » est positivement corrélée avec les indicateurs « sécurité » et « présence de l'État ». <sup>27</sup> Des études plus ciblées sur cette corrélation sont certes nécessaires pour expliquer ce phénomène, mais il paraît que les routes facilitent l'exercice du contrôle du gouvernement et limitent l'ingérence armée non étatique dans le secteur minier (et, d'une manière plus générale, dans les activités économiques, le cas échéant) dans les zones plus reculées.

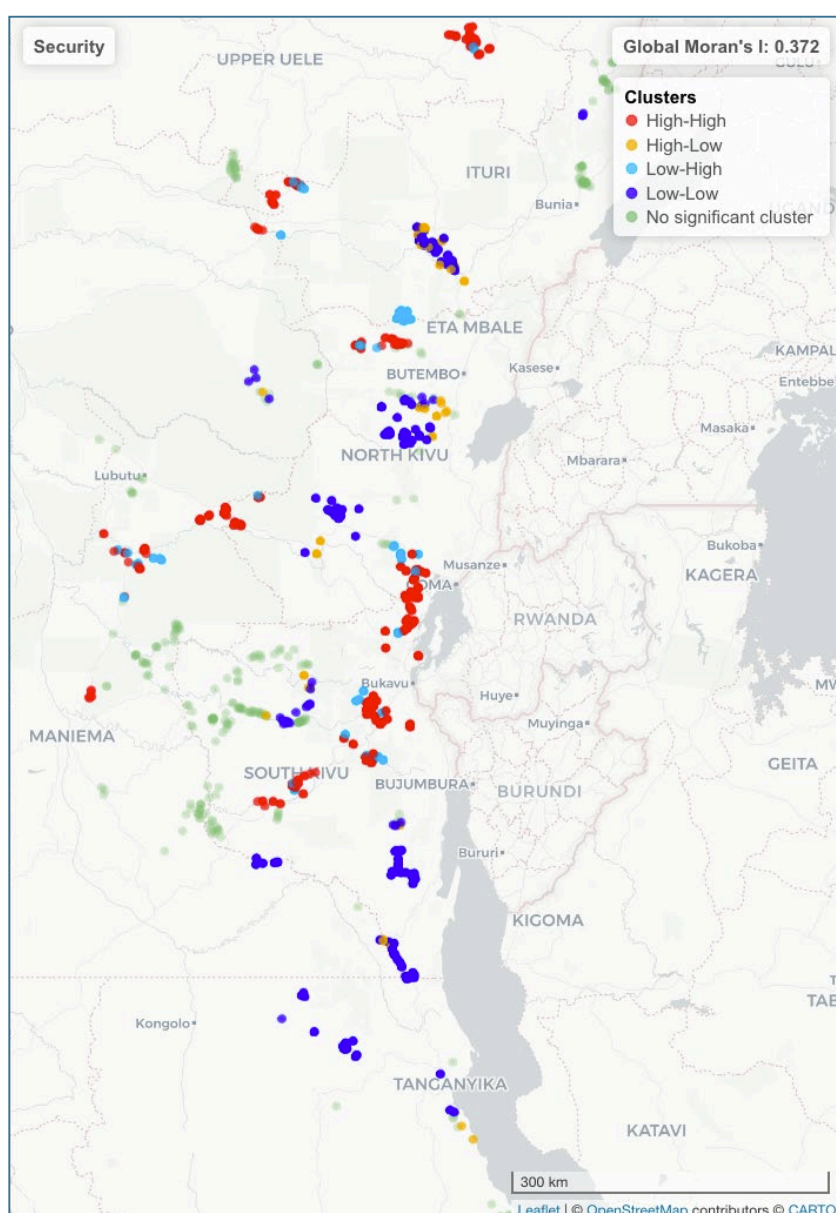
27 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 44.



**Tableau 3 : Ingérence armée en fonction de l'accessibilité du site minier pendant la saison sèche (données recueillies sur 619 sites).**

Site accessible ...	# de mines	% de mines	# de mineurs	% de mineurs
... en voiture ou à moto	37 (sur 95)	39%	1,068	13%
... à moins de 2 heures de marche	96 (sur 275)	35%	16,828	44%
... à plus de 2 heures de marche	160 (sur 241)	66%	38,695	84%

La figure 6 permet de visualiser une série de « poches d'insécurité » (catégorie « Low-Low », en bleu foncé) dans l'est de la RDC sur la base de l'indicateur « sécurité » du RMS. Si la carte montre que toutes les provinces de l'est de la RDC ne sont pas touchées de manière égale par l'ingérence armée dans les zones minières, aucune d'entre elles n'est épargnée par ce phénomène. Les sections qui suivent (2.2 « FARDC » et 2.3 « Groupes armés ») se concentrent sur quelques-unes de ces poches d'insécurité. Pour chacune d'elles, vous trouverez plus d'informations sur la situation sécuritaire dans les différentes unités géographiques dans les données en libre accès du site web d'IPIIS.<sup>28</sup>



**Figure 6 : Carte des indicateurs d'association spatiale locaux pour le score « sécurité » sur les sites d'EMAPE et aux alentours dans l'est de la RDC, sur la base des données de 2021-2023.**

Les foyers d'insécurité correspondent à la catégorie « Low-Low » (en bleu), les zones avec un niveau de sécurité supérieur correspondent à la catégorie « High-High » (en rouge). Les catégories « High-Low » et « Low-High » regroupent respectivement les mines avec un niveau de sécurité supérieur situées à proximité d'une poche de mines à faible niveau de sécurité, et les mines à faible niveau de sécurité situées à proximité d'une poche de mines avec un niveau de sécurité supérieur (données aberrantes).

28 [Carte interactive en ligne](#) ; [Tableau de bord Open Data](#) sur l'artisanat minier en RDC et [Tableau Open Data](#), site web d'IPIIS, à télécharger.

## 2.2. FARDC

Pour combattre les groupes armés et rétablir la sécurité, les FARDC ont déployé des unités sur l'ensemble de l'est de la RDC. Toutefois, le manque d'efficacité de l'armée nationale et l'inconduite de certains de ses soldats et commandants contribuent aujourd'hui grandement à l'insécurité et au financement des conflits. Les unités des FARDC tolèrent généralement la présence de groupes armés, et ses soldats ont mis au point plusieurs pratiques illégales pour générer des revenus supplémentaires, telles que l'extorsion de taxes aux barrages routiers, le racket et l'extorsion de fonds auprès des secteurs de ressources naturelles. Certains soldats se font aussi engager dans les mines comme agents de sécurité privés.

### 2.2.1. Ingérence des FARDC dans l'EMAPE

Le tableau 2 de la section 2.1. (« Ingérence armée ») montre que les unités des FARDC sont les acteurs armés interférant le plus souvent dans le secteur minier. Elles sont actives sur 37 % des sites miniers visités par IPIS depuis 2021, perturbant le travail d'environ 55 800 mineurs (42 % des travailleurs de notre échantillon). La figure 7 met au jour l'ampleur de l'ingérence armée des FARDC, un phénomène qui concerne tout l'est de la RDC.

L'ingérence des unités des FARDC dans le secteur minier revêt de multiples formes. Lorsqu'elles sont déployées pour assurer la protection contre des groupes armés, certains de leurs soldats peu gradés essaient de gagner de l'argent en prélevant des taxes auprès de différents acteurs (du secteur minier ou non), une pratique appelée « **effort de guerre** ». Dans certains cas, des officiers de l'armée développent des **intérêts économiques personnels** dans le secteur de l'exploitation minière et le commerce de minerais, par exemple en faisant l'acquisition de puits d'exploitation ou de machines de concassage. D'autres organisent des activités frauduleuses, en facilitant les exonérations fiscales par exemple. En outre, les propriétaires de mines organisent souvent des collectes de fonds, ce qui contribue à ce qu'on appelle la « protection militaire » des FARDC (c'est-à-dire un racket de protection), sans que des militaires soient présents sur le site. Il arrive aussi que des unités imposent une journée de **travail (forcé)** par semaine au profit des FARDC, une pratique connue sous le nom de « Salongo ». Enfin, les entreprises semi-industrielles d'exploitation aurifère engagent de plus en plus des soldats comme **agents de sécurité privés**.<sup>29</sup>

Les revenus générés par certaines unités des FARDC peuvent expliquer leurs faibles avancées dans la lutte contre les groupes armés dans l'est de la RDC. La présence continue de groupes armés peut « légitimer » le déploiement d'unités de l'armée, ce qui leur permet de profiter de la situation pour développer leurs propres activités économiques, par exemple via l'ingérence dans le secteur minier. Il existe de nombreux exemples de coexistence des FARDC et de groupes armés proches qui vont jusqu'à conclure des accords sur la distribution des revenus d'activités minières locales.<sup>30</sup> IPIS a rapporté par exemple que « ... les FARDC avaient abandonné la lutte active contre les Mai Mai Malaika (fin 2021, dans le territoire de Kabambare, province de Maniema). En revanche, ces deux acteurs armés se livraient à une ingérence active dans le secteur minier, taxant la production et le commerce de minerais, sur les sites d'exploitation et au niveau de plusieurs barrages routiers. Des cas de collusion directe entre les deux acteurs ont même été rapportés – ceux-ci voulant continuer à tirer profit des revenus du secteur aurifère, sans être dérangés. »

Alors que l'« ingérence armée » des unités des FARDC est un problème structurel au sein de l'armée, un de ses officiers a demandé d'utiliser avec précaution le terme de « militarisation ».<sup>31</sup> Lors d'une réunion de restitution d'IPIS en novembre 2022, l'officier en question a expliqué que seules les unités « indisciplinées » des FARDC s'immisçaient de manière illégale dans les activités minières, cette ingérence n'étant pas le fait

---

29 Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 20.; and Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 23-24.

30 Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 20.

31 Le terme de militarisation des sites miniers désigne les situations où un groupe armé ou une unité de l'armée contrôle une zone minière, par le biais d'une présence permanente ou en s'y rendant régulièrement. La militarisation implique souvent, mais pas systématiquement, une ingérence armée. Source: Matthysen K., Spittaels S. and Schouten P., *Mapping artisanal mining areas and mineral supply chains in Eastern DR Congo: Impact of armed interference & responsible sourcing*, IPIS, avril 2019.

des « FARDC » en tant qu'institution.<sup>32</sup> D'autres participants aux réunions de restitution ont au contraire réfuté cette déclaration, affirmant que de nombreux soldats se livraient à des ingérences, avec l'accord de leur hiérarchie.<sup>33</sup> D'autres participants ont évoqué la responsabilité d'autres acteurs, notamment les coopératives minières, les entreprises, les fonctionnaires et les chefs coutumiers qui font régulièrement appel à des agents de sécurité armés pour assurer la protection de leurs intérêts personnels. Dans la région de Penekusu-Lusenge (sud-ouest du territoire de Shabunda), des agents des mines de l'État ont ainsi demandé à des unités des FARDC de menacer les mineurs pour les obliger à payer des taxes.

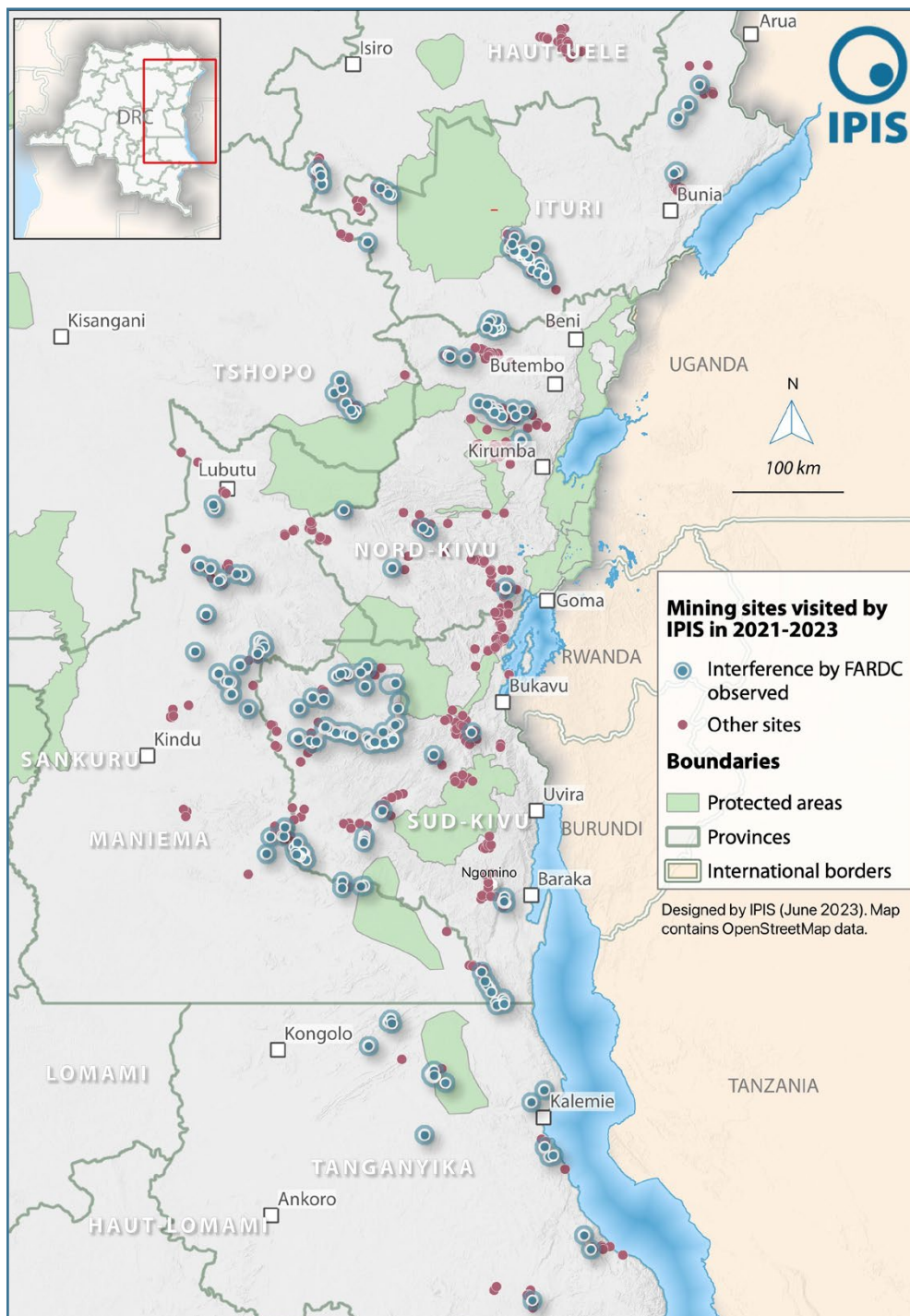


Figure 7 : Carte de sites miniers avec une ingérence d'unités des FARDC, 2021-2023.

32 Déclaration d'un officier des FARDC, lors d'une réunion de restitution d'IPIS, Bukavu, novembre 2022.

33 Déclaration d'un représentant de la société civile lors d'une réunion de restitution d'IPIS, juin 2023.



### 2.2.2. Barrages routiers

Le problème largement répandu de l'inconduite d'unités des FARDC aux barrières routières (des postes de contrôle mis en place le long des routes pour, officiellement, réguler la circulation, garantir la sécurité et percevoir des taxes – voir encadré pour en savoir plus) a retenu beaucoup d'attention lors des réunions de restitution d'IPIS dans l'est de la RDC.<sup>34</sup> Ces barrages sont à l'origine de pratiques largement répandues d'extorsion de fonds, dont sont victimes les communautés locales et les acteurs du secteur minier, qui nuisent au commerce de minerais, et notamment aux efforts visant à mettre en place des chaînes d'approvisionnement responsable.

Début 2023, IPIS a réalisé une étude sur les barrages routiers dans les territoires de Walikale et Masisi (province du Nord-Kivu) en vue d'analyser l'économie politique de ces barrages et leurs liens avec le secteur minier (voir encadré). Le rapport soulignait que ces barrages sont principalement érigés par l'armée nationale : les FARDC sont présentes à 48 barrages routiers (soit 44 % de tous les barrages des deux territoires).<sup>35</sup>

#### Étude sur les barrages routiers dans les territoires de Walikale et Masisi, Nord-Kivu

Les voyageurs congolais sont habitués aux pots-de-vin le long des routes, une des conséquences de l'omniprésence des barrières routières sur les routes congolaises depuis au moins vingt ans. Alors que la mise en place de points de contrôle devait initialement renforcer le contrôle de l'État, les Congolais sont nombreux à dénoncer la face cachée des barrages routiers, notamment l'extorsion systématique de fonds pour leur franchissement, le prix exorbitant du transport, les atteintes à la liberté de circulation des personnes et des biens, et les violations des droits humains.

De précédentes missions de recherche d'IPIS, de l'Institut danois des affaires internationales (DIIS) et de l'Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP) ont démontré que le contrôle de la circulation routière joue un rôle majeur dans les conflits en RDC et que l'espace routier est une source importante de génération illicite de revenus pour de nombreux acteurs étatiques et non étatiques, comme en témoigne l'omniprésence de barrages routiers.<sup>36</sup>

En 2023, l'IPIS, l'ASSODIP et le DIIS ont recensé et cartographié 110 barrages routiers : 84 dans le territoire de Masisi et 26 dans celui de Walikale. Les deux organisations ont aussi dénombré et cartographié 40 barrages routiers le long de la route nationale reliant la localité de Walikale et Bukavu, dans le Sud-Kivu.

Si le rapport sur les barrages routiers répertorie un large éventail d'exploitants de barrières routières,<sup>37</sup> il montre aussi que celles-ci sont toujours principalement exploitées par les FARDC. « Il semble que chaque position militaire, fût-elle temporaire, devienne instantanément et systématiquement un « poste d'extorsion ». Ce modus operandi – association du déploiement militaire à la décentralisation de la taxation – remonte aux années 1980. »<sup>38</sup>

Le rapport présente en outre un aperçu de l'impact des barrages routiers sur le sentiment de sécurité, les prix des produits de base, la liberté de circulation et les violations des droits humains. Pour terminer, il examine l'impact des développements sécuritaires récents sur le phénomène des barrages routiers dans le Nord-Kivu, notamment la multiplication des groupes armés, l'état de siège, le retour de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) et la contre-offensive contre les rebelles du M23.

34 IPIS a organisé une réunion de restitution à Bukavu, en novembre 2022. Il en a organisé une autre pour le comité multipartite dans les territoires de Walungu et Shabunda : <https://ipisresearch.be/feedback-session-sharing-the-results-of-the-data-collected-in-walungu-south-kivu/>

35 Schouten P., Murairi J., Kubuya S. and Leysen J., *Roadblocks in Masisi and Walikale: Predation on Movement in Turbulent Times*, IPIS, DIIS et ASSODIP, mai 2023 (à paraître).

36 Schouten P., Murairi J. and Kubuya S., « Tout ce qui bouge sera taxé » : l'économie politique des barrières routières au Nord et Sud Kivu, IPIS, DIIS et ASSODIP, novembre 2017.

37 Schouten P., Murairi J., Kubuya S. and Leysen J. (mai 2023), op. cit., pp. 8-10.

38 Ibid. (mai 2023), op. cit., p. 8.



*Barrage routier érigé par la police de la circulation à Mushaki, territoire de Masisi (Nord-Kivu), décembre 2018.*

Le rapport met également en avant l'impact majeur du phénomène des barrages routiers sur les chaînes d'approvisionnement en minerais : « ...16 % (18) des barrages identifiés sont situés le long de routes principalement utilisées pour l'extraction minière. Mais la taxation des minerais se pratique aussi sur d'autres routes ... »<sup>39</sup>, « ... les minerais sont taxés à hauteur de 50 % des barrages routiers identifiés dans le cadre de cette étude »<sup>40</sup>. Il convient toutefois de souligner que cette taxation n'intervient pas uniquement au niveau des barrages routiers exploités par les FARDC ; d'autres acteurs prélèvent également des taxes sur le commerce des minerais.

De plus, comme l'exploitation minière artisanale s'accompagne souvent d'importants mouvements de marchandises (biens de consommation pour les communautés minières par ex.) et de la circulation de nombreuses personnes (comme les mineurs artisanaux et les négociants), l'établissement d'un barrage routier sert aussi d'autres intérêts que la taxation directe des minerais. L'or est le minerai le plus fréquemment frappé d'une taxe indirecte aux barrages routiers, en raison de sa valeur élevée pour un faible volume. Les négociants en or et les orpailleurs sont ainsi les plus susceptibles de devoir payer une taxe aux barrages routiers pour avoir accès aux mines, l'or étant facile à dissimuler, ce qui lui permet d'échapper plus facilement à la taxation directe.

### 2.2.3. Le cas du territoire de Shabunda

Le territoire de Shabunda (province du Sud-Kivu) illustre l'ampleur du problème des abus et de l'inconduite d'unités des FARDC, et le fait qu'un conflit de basse intensité ne s'accompagne pas automatiquement d'une diminution de l'ingérence armée.

Dans le territoire de Shabunda, IPIS a observé entre 2021 et 2023 une diminution du nombre de sites miniers victimes de l'ingérence des groupes rebelles armés par rapport à de précédentes études. Alors qu'en 2019, de nombreuses mines de ce territoire étaient confrontées aux actes du groupe Raïa Mutomboki,<sup>41</sup> la situation sécuritaire s'est quelque peu normalisée au cours de ces deux dernières années, et la présence de Raïa Mutomboki n'a été que très rarement observée dans les mines.

39 Ibid., p. 10.

40 Ibid., p. 11.

41 Matthyssen K., Spittaels S. and Schouten P. (avril 2019), op. cit., pp. 16-17.

Malheureusement, le degré d'ingérence armée d'autres acteurs reste élevé. Dans la plupart des cas, les unités des FARDC ne font que reprendre les pratiques illicites des groupes armés. Exemple : « *Les sites miniers de Umoja/Mosoko et de Nyakwagiagia/Kambanyama (dans le sud-ouest du territoire de Shabunda) ont longtemps été sous le contrôle de Mai Mai Malaika, qui prélevait une taxe de cinq grammes d'or par mois. Après avoir chassé les rebelles de Malaika de cette zone, les FARDC ont conservé leur système de taxation illégale à hauteur de cinq grammes d'or par mois....* »<sup>42</sup>

Entre août et septembre 2022, les chercheurs d'IPIS ont visité 28 mines d'or le long de la rivière Ulindi, au cœur du territoire de Shabunda. Ils y ont recensé environ 6 700 orpailleurs artisanaux et 69 dragues<sup>43</sup>. Les personnes interrogées ont expliqué que toute cette zone est restée sous le contrôle du groupe Raïa Mutomboki jusqu'en 2019. Lorsque l'étude a été réalisée, ce groupe rebelle n'était plus actif dans la zone, qui était passée entre-temps sous le contrôle des FARDC.

Toutefois, face à la présence de bandits locaux, les propriétaires de dragues et de sites miniers font recours aux soldats des FARDC, qui assurent la sécurité de leurs activités d'extraction. Ces soldats percevaient en échange une rémunération hebdomadaire d'environ 60 000 FC (30 USD), par drague et par site minier. Chaque mineur était en outre tenu d'y contribuer à concurrence de 1 000 FC (0,5 USD) par semaine. Grâce à ce système, les unités des FARDC pouvaient récolter jusqu'à 5 900 USD par semaine sur ces 28 sites, un montant qui n'inclut pas les amendes pour « défaut de paiement ».

Les FARDC avaient également dressé huit barrages routiers le long de la route en direction de Kamituga, le principal centre de négoce d'or de la région. Les négociants en biens de consommation actifs entre Kamituga et la rivière Ulindi se font souvent payer en or et sont donc une cible privilégiée pour les voleurs. Les FARDC assuraient leur protection en leur extorquant 1 000 FC (0,5 USD) à chaque barrage routier sous leur contrôle. Les personnes interrogées soupçonnent toutefois ces soldats d'être les complices directs ou indirects de ces voleurs d'or.

Au total, 65 % des sites miniers visités dans le territoire de Shabunda (90 sites sur 139) sont victimes de l'extorsion de taxes par les FARDC et le PNC. Ces 90 sites emploient 86 % des mineurs (soit 16 485 sur 19 130 travailleurs).

Le territoire de Shabunda illustre par conséquent très bien certains agissements des soldats des FARDC dans le secteur minier dans l'est de la RDC. Les groupes armés (non étatiques), aujourd'hui moins actifs, sont en fait remplacés par des soldats des FARDC qui extorquent des taxes aux barrages routiers et sur les sites miniers. Ceux-ci sont aussi recrutés comme agents de sécurité afin de protéger les opérations extractives locales, mais beaucoup les soupçonnent de collusion avec des acteurs armés non étatiques.

### 2.3. Groupes armés

La plupart des groupes armés non étatiques présents dans l'est de la RDC étaient au départ des groupes d'autodéfense locaux. Ils ont été créés pour des raisons idéologiques ou sécuritaires, souvent pour soutenir des communautés ethniques spécifiques dont ils prétendaient défendre les droits/revendications (dans un contexte d'injustice sociale, de revendications foncières, etc.) tout en assurant leur protection contre l'« ennemi » – d'autres groupes armés ou communautés ethniques perçus comme étant une menace pour leur propre communauté. L'abondance de mines, en particulier de mines d'or, offre des opportunités économiques aux groupes armés pour financer leur survie.<sup>44</sup> Le Kivu Security Tracker (KST) a cartographié les groupes armés présents dans l'est de la RDC et a analysé les tendances actuelles dans ce domaine. Il en a conclu que ce conflit se caractérise par la fragmentation des groupes armés, qui sont aujourd'hui plus de 120. Il indique par ailleurs que l'extraction de ressources naturelles

---

42 Ibid., p. 35.

43 Les dragues sont des embarcations destinées au transport de matériel pour l'aspiration ou le déterrage de sédiments alluviaux, par un tuyau ou par une chaîne à godets. En RDC, les dragues sont réputées pour leur production aurifère élevée, qui échappe la plupart du temps au contrôle de l'État. Elles ont aussi un impact considérable sur l'écosystème de la rivière, ainsi que sur la qualité de l'eau.

44 Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 16.



et les préoccupations sécuritaires locales jouent un rôle important dans la survie et le maintien de ces groupes armés dans la région et dans l'« inertie du conflit ».<sup>45</sup>

En 2023, IPIS a produit un rapport sur deux groupes armés non étatiques actifs dans le territoire de Djugu (province de l'Ituri), notamment la Coopérative de Développement Économique du Congo (CODECO) et Jeunesse/« Zaire » (Groupe d'autodéfense Zaire), un groupe de milices d'autodéfense.<sup>46</sup> L'étude de cas examine de manière approfondie comment ces groupes créés pour des raisons idéologiques et sécuritaires ont découvert et commencé à apprécier les opportunités financières offertes par l'exploitation aurifère (voir encadré).

Le rapport résume comme suit le lien entre l'exploitation aurifère et le conflit : « ... À l'inverse du conflit en Ituri durant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), les conflits qui se déroulent aujourd'hui en Ituri semblent être davantage ancrés dans un écheveau complexe de griefs communautaires de longue date concernant des inégalités sociales réelles ou perçues, un accès inégal aux terres et des répartitions du pouvoir politique jugées injustes. À l'heure actuelle, l'extraction d'or – ou de toute autre ressource naturelle – ne constitue pas la cause première des conflits actuels, mais semble être un élément central dans les stratégies de survie des groupes armés qui continuent de déstabiliser la province. »<sup>47</sup>

### Groupes armés, contrôle territorial, conflits fonciers et exploitation aurifère en territoire de Djugu, province de l'Ituri

Fin 2017, près de quinze ans après la fin de la deuxième guerre du Congo, et après plusieurs années d'une cohabitation relativement pacifique, des tensions intercommunautaires ont à nouveau éclaté dans la province de l'Ituri. Des incidents violents opposant des membres des communautés hema et lendu ont annoncé le début d'un nouveau cycle de violences meurtrières.

En 2022, IPIS a collaboré avec Josaphat Musamba<sup>48</sup> afin d'examiner le lien entre l'exploitation aurifère et l'actuel conflit en province de l'Ituri. En examinant la situation dans le territoire de Djugu (situé au cœur de la province de l'Ituri, comme le montre la figure 8), ce rapport fournit une description détaillée des dynamiques de conflit au niveau local et analyse les motivations des groupes armés de la CODECO et ses factions, ainsi que celles de ses opposants de Jeunesse/« Zaire ».



Figure 8 : Territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri.

Le conflit en territoire de Djugu remonte au vingtième siècle et trouve son origine dans les rivalités autour de l'accès aux terres et des pouvoirs coutumiers qui ont débouché sur de vives tensions intercommunautaires. Les hostilités ont commencé en 2017-2018, dans des régions agricoles et d'élevage du territoire de Djugu, où les exploitations minières sont très peu développées. Les tensions ne se sont déplacées que quelques années plus tard (en 2020-2021) vers les zones d'exploitation aurifères. Au fil du conflit, les groupes armés se sont progressivement installés à proximité des

45 Kivu Security Tracker (KST), *The Landscape of Armed Groups in Eastern Congo: Missed opportunities, protracted insecurity and self-fulfilling prophecies*, février 2021, p. 8. KST est un projet commun du Congo Research Group et de Human Rights Watch.

46 Musamba J. and Gobbers E., *Groupes armés, contrôle territorial, conflits fonciers et exploitation aurifère dans le territoire de Djugu, Ituri, République démocratique du Congo*, IPIS, mars 2023.

47 Musamba J. and Gobbers E. (mars 2023), op. cit., p. 7

48 Josaphat Musamba est chercheur au sein du Groupe d'Études sur les Conflits-Sécurité Humanitaire (GEC-SH) basé à Bukavu et doctorant à l'Université de Gand.

exploitations minières du territoire de Djugu. L'or est alors devenu une composante critique de l'économie politique du conflit armé, ainsi qu'une source de financement de plus en plus importante. Le Groupe d'experts des Nations unies a même indiqué que le contrôle des sites miniers situés autour de Mongbwalu, l'une des régions minières aurifères les plus riches de l'est de la RDC, constituait un facteur explicatif fondamental pour comprendre l'expansion territoriale de la CODECO en 2022.

Les principales conclusions de ce rapport peuvent se résumer comme suit :<sup>49</sup>

- *L'or n'est pas la principale cause des conflits en cours en Ituri, mais constitue néanmoins un atout important dans les stratégies de survie des groupes armés ;*
- *Les revendications historiques ignorées en matière d'inégalités sociales et de droits fonciers ont alimenté les divisions persistantes entre les communautés, représentant un terreau fertile aux violences intercommunautaires ;*
- *La réponse du gouvernement congolais face à ces violences, à savoir l'imposition de l'état de siège, n'a pas rétabli la paix ni la stabilité dans la province de l'Ituri. Pour instaurer une paix durable, le gouvernement devra s'attaquer fondamentalement aux problèmes qui sous-tendent les griefs de la population.*

Les dynamiques sécuritaires expliquées ci-dessus et le rôle de l'or (et dans une moindre mesure des 3T) dans la survie de la CODECO et de Jeunesse/« Zaïre » illustrent comment de nombreux groupes armés tirent profit du commerce de minerais dans l'est de la RDC. Les liens entre les inquiétudes sécuritaires et socio-économiques des communautés locales, le rôle des autorités (coutumières) locales, l'échec des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), et les opportunités de génération de revenus grâce aux minerais d'or, décrits de manière détaillée dans notre rapport sur le territoire de Djugu<sup>50</sup> sont autant de facteurs identifiés pour la plupart des groupes armés de l'est de la RDC, mais à chaque fois avec des caractéristiques spécifiques.

La liste des groupes armés qui interfèrent avec les activités minières dans l'est de la RDC est longue. La figure 9 reprend les groupes armés dont la présence a été relevée par les équipes d'IPIS lors de leurs visites des sites miniers. Si cette liste est loin d'être exhaustive étant donné qu'elle ne reprend que les sites sur lesquels se sont rendus les équipes d'IPIS, elle illustre bien le grand nombre de groupes armés de toute taille, actifs dans le secteur minier. La plupart des groupes connus pour mettre le commerce de minerais au service du « financement des conflits » figurent également sur cette carte.

---

49 Musamba J. and Gobbers E. (mars 2023), op. cit., p. 9.

50 Musamba J. and Gobbers E. (mars 2023), op. cit.

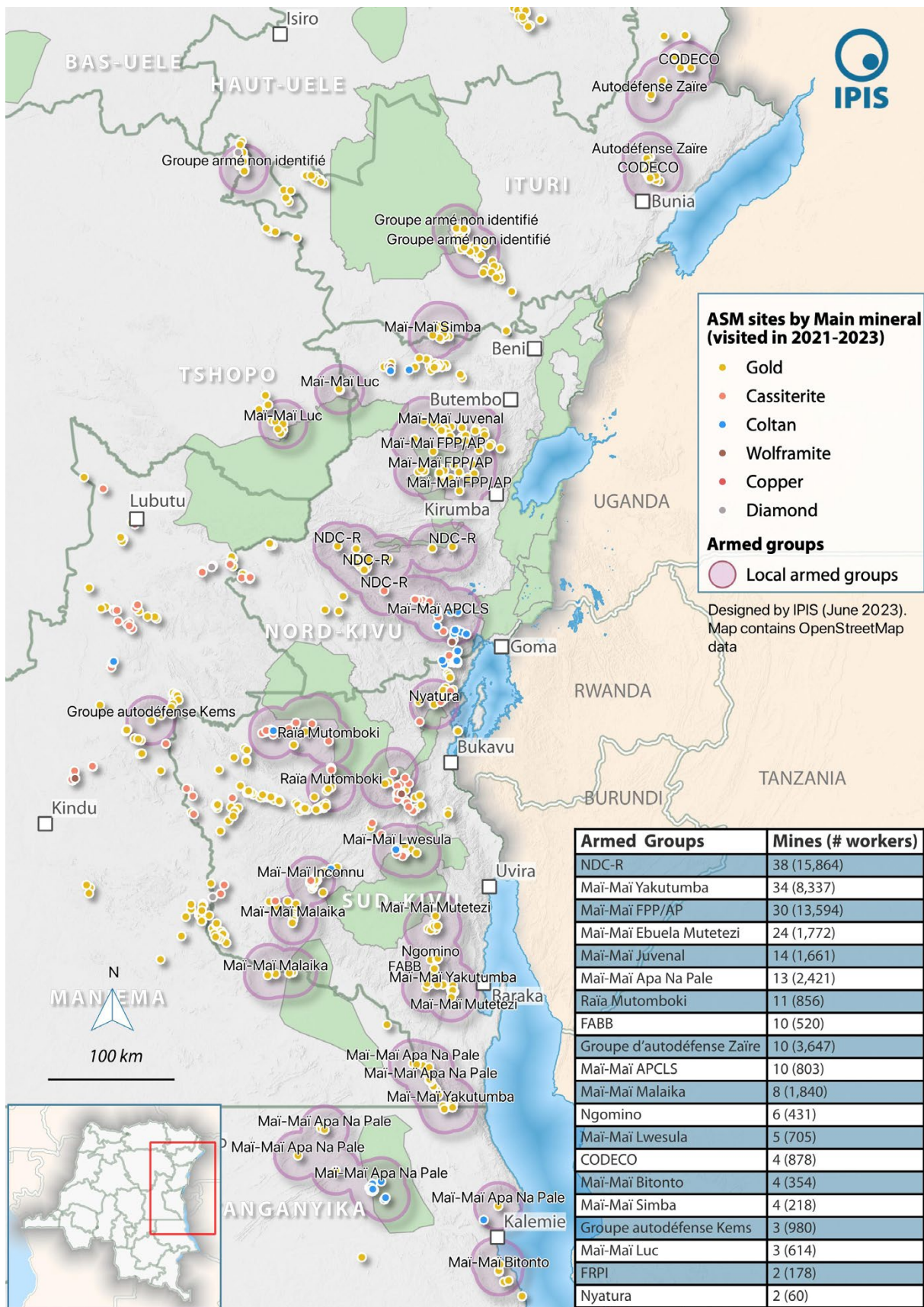


Figure 9 : Carte des groupes armés se livrant à des ingérences sur les sites d'EMAPE, 2021-2023 (829 sites). La zone tampon de 20 km autour des sites miniers où sont présents des groupes armés montre leur possible zone d'influence.



Les équipes d'IPIS ont recueilli des données sur les activités de ces groupes, en particulier sur leur mode d'ingérence dans les différents sites miniers (242 sites, voir tableau 2, section 2.1 « Ingérence armée »). Les différents groupes armés indiqués sur la figure 9 sont discutés ci-dessous. Cependant, vu les limites de ce rapport, il ne permet pas d'examiner chacune d'entre elles en profondeur. Des informations supplémentaires sur les données d'IPIS sont disponibles via la carte interactive en ligne<sup>51</sup> ou l'un des outils en libre accès d'IPIS.<sup>52</sup>

Le nombre réduit de visites d'IPIS sur les sites confrontés à l'ingérence des rebelles de la **CODECO** (Figure 9) s'explique par l'insécurité qui règne dans certaines parties du territoire de Djugu. Toutefois, la sécurité et le calme relatifs dans la ville de Djalasiga ont permis aux équipes d'IPIS de visiter des mines d'or dans la région (territoire de Mahagi en province de l'Ituri, voir Figure 10). La situation dans les zones plus au sud-est, autour de Berunda et Kandoy (toujours dans le territoire de Mahagi), reste cependant instable. Le risque de raids et de pillages par les rebelles de la CODECO venant du Katanga (Mahagi) est omniprésent. En mai 2022, par exemple, la CODECO a ainsi lancé une attaque sur la mine aurifère de Shaba avant de piller les boutiques et de bouter le feu aux habitations des mineurs, faisant 15 victimes.

Dans ces zones, la population locale s'en remet principalement à **Jeunesse/« Zaïre »** pour assurer sa protection. À titre d'exemple, autour de Shaba, Jeunesse/« Zaïre » récolte deux fois par mois de l'argent auprès des mineurs pour organiser des patrouilles. Les combattants de Jeunesse/« Zaïre » sont pour la plupart des membres de la communauté locale, le plus souvent des creuseurs (ou mineurs). Ils travaillent dans les mines et se mobilisent en cas de menace imminente mettant en péril la sécurité de leur communauté. Malgré une collaboration avec les FARDC dans certaines zones, la présence des rebelles de Jeunesse/« Zaïre » effraie souvent les agents des mines, les décourageant alors de se rendre dans les exploitations aurifères ou de contrôler les activités minières.

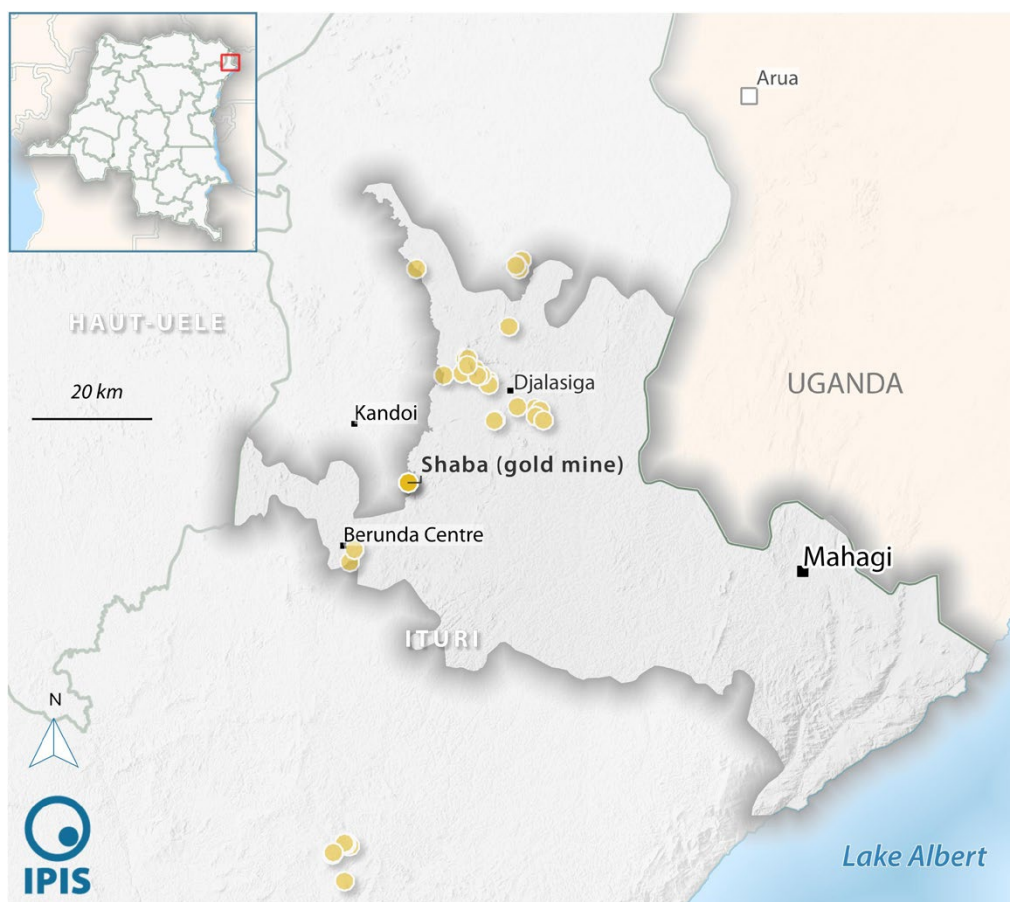


Figure 10 : Carte des mines d'or visitées sur le territoire de Mahagi (province de l'Ituri).

51 <https://ipisresearch.be/mapping/webmapping/drcongo/v6>

52 <https://ipisresearch.be/home/maps-data/open-data/>



En 2020, dans le sud du territoire de Bafwasende (province de Tshopo), l'armée combattait activement **Mai Mai Luc**, l'Union des Patriotes pour la Libération et le Développement (UPLD). Fin 2021, lors des visites de sites miniers par IPIS, ces combats avaient cessé. Chaque partie respecte sa zone d'influence, délimitée par la frontière naturelle – la rivière Loya. Mai Mai Luc contrôle le territoire à l'est de la Loya et extorque une série de taxes illégales pour le passage de barrages routiers, la traversée de la rivière, l'exploitation minière artisanale et le commerce, ou encore un impôt de capitation.<sup>53</sup> Le rapport de 2022 revient également sur les revenus tirés de l'exploitation aurifère contrôlée par **Mai Mai Juvenal** et le Front Patriotique pour la Paix-Armée du Peuple (**FPP/AP**) commandé par Kasereka Kasyano Kabidon (ou Kabido) dans le sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu). Ce dernier est l'un des groupes les plus puissants de ce territoire ; il contrôle de nombreuses mines d'or dans la région de Kanyatsi-Mbwavinwa-Pitakongo-Bunyatenge.

En 2021, la totalité de la zone frontalière entre les territoires de Walikale, Masisi, Ruthuru et (le sud du) Lubero (tous situés au Nord-Kivu) a été le théâtre de violents affrontements entre plusieurs groupes armés, notamment les deux factions (Bwira et Guidon) de Nduma Défense du Congo – Rénové (NDC-R), l'Alliance des Patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS), Nyatura Abazungu, et le FPP/AP, ainsi que l'armée nationale.<sup>54</sup> Il s'agissait le plus souvent d'alliances à géométrie variable, qui se faisaient et se défaisaient, motivées par des intérêts économiques et l'accès aux mines d'or, par exemple. De violents combats ont éclaté, par exemple, entre le NDC-R et les rebelles du FPP/AP de Kabidon pour le contrôle des mines d'or situées à proximité de Bunyatenge (Lubero).<sup>55</sup> En mai 2022, cependant, plusieurs groupes armés ont conclu une trêve, acceptant de ne pas s'attaquer mutuellement afin de combattre le groupe rebelle M23.<sup>56</sup> Ce dernier avait disparu des radars pendant près de dix ans, depuis sa défaite en 2013. Fin 2021, il s'est à nouveau lancé dans une série d'attaques et a pris le contrôle d'une grande partie du territoire de Rutshuru, avant d'étendre sa sphère d'influence à une partie du territoire de Masisi en 2022 (Nord-Kivu). Jusqu'à présent, les combattants du M23 ne se livrent à aucune ingérence dans le secteur minier, les sites d'exploitation étant peu nombreux dans les régions sous leur contrôle.

Cela fait plusieurs années que les **rebelles de NDC-R** persécutent les groupements Utunda, Ihana, Kisimba et Usala (présents sur le territoire de Walikale, au nord de la route nationale reliant Mpopi-Ruvungi-Kibua). Ils s'en prennent à la population locale et sont fortement impliqués dans le business de l'or de la région. Lors de ses visites, IPIS a d'ailleurs constaté l'ingérence directe et indirecte de la faction de NDC-R dans l'industrie aurifère sous le commandement de Guidon.

Le groupe peut généralement compter sur la présence de représentants permanents dans les mines les plus importantes sous son contrôle (dans le territoire de Walikale, au nord de l'axe Mpopi-Ruvungi-Kibua). Dans les mines moins productives, il envoie chaque semaine des délégations chargées de percevoir les taxes. Les acteurs étatiques sont absents de ces sites, sauf à Matungu (voir encadré) et Bukacha, où des membres des FARDC et de NDC-R cohabitent.

NDC-R prélève des taxes sur les activités minières et non minières sur tous les sites miniers de sa zone de contrôle et aux alentours. Chaque adulte est tenu au paiement de la « ration militaire » et de l'« effort de guerre »<sup>57</sup> (deux fois 2 000 FC, ou 1 USD) et reçoit un jeton à titre de preuve de paiement. Sur certains sites (celui d'Ikere par exemple), la perception de ces taxes est supervisée par le chef de la mine, qui vend les jetons. La validité des jetons est contrôlée régulièrement par les rebelles, et toute personne qui ne peut en présenter un, risque une peine d'emprisonnement, des châtiments corporels (coups de fouet) et une amende de 20 000 FC (soit 10 USD). Dans les mines les plus productives, un impôt supplémentaire est prélevé : le « savon militaire ».

---

53 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 27-28.

54 Groupe d'experts des NU, rapport final du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC, 10 juin 2021, S/2021/560, p. 2, § 46.

55 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 28-30.

56 Le FPP/AP n'a rejoint la coalition qu'en juillet 2022 (Groupe d'experts des Nations unies, rapport final du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC, 16 décembre 2022, S/2022/967, § 65-66).

57 Vogel C. N. explique que les groupes armés désignent souvent ces taxes par des euphémismes : effort de guerre ou *lala salama* (« dormez en sécurité »). (Voir : Vogel C. N., *Conflict Minerals Inc.: War, profit and white saviourism in Eastern Congo*, 2022, p. 196)

Les rebelles ont aussi mis en place des points de contrôle à l'entrée des mines ou des camps de mineurs (par ex. sur les sites de Titi, Mafofoki 1, Bukacha, et Beteli), dont le passage est soumis au paiement d'une taxe de 1 000 FC (à l'entrée comme à la sortie). Les commerçants doivent payer en sus un impôt sur les marchandises et produits qu'ils transportent. Il arrive par ailleurs que le mouvement envoie ses propres acheteurs d'or dans les mines, interdisant ainsi aux autres acheteurs d'en acquérir et imposant *de facto* un monopole, jusqu'à ce que ses acheteurs soient à court de liquidités. Enfin, sur certains sites, les rebelles (et les membres de leur famille) sont les seuls à vendre des biens de consommation comme l'alcool, les cigarettes, la farine ou le cannabis.

### Mine d'or de Matungu, territoire de Walikale

En octobre 2020, après plusieurs mois de violents affrontements avec la faction Bwira de NDC-R – qui bénéficiait du soutien des troupes des FARDC<sup>58</sup> – NDC-R Guidon a perdu le contrôle de Matungu, l'une des plus grandes mines d'or du territoire de Walikale. Guidon a ensuite essayé en vain de reprendre le contrôle du site minier en 2021, en lançant des attaques contre les FARDC.<sup>59</sup>

Le 23 mars 2023, à la suite d'une entente entre les acteurs armés des territoires de Masisi-Walikale pour faire face au M23, NDC-R Guidon a fait son retour à Matungu. Les rebelles auraient affirmé être en transit dans la région, mais s'y sont peu à peu implantés. Ils se sont lancés ensuite dans le prélèvement de « l'effort de guerre » et la vente de biens de consommation, tels que des cigarettes, du cannabis, ou encore des boissons alcoolisées, un *business* sur lequel les soldats des FARDC détenaient jusqu'ici un monopole. La coopérative minière locale a organisé une réunion entre les FARDC et NDC-R, qui ont trouvé un accord et depuis lors, les deux parties peuvent désormais tirer profit des activités minières et commerciales illégales sur le site minier de Matungu et les environs. Néanmoins, le climat reste très tendu, et l'on peut donc se demander combien de temps cette cohabitation sera possible.

Si la situation sécuritaire est relativement calme dans le Maniema par rapport aux autres provinces de l'est de la RDC, IPIS a néanmoins rencontré quelques groupes armés qui tirent des revenus du secteur minier. Dans le territoire de Kabambare en particulier, la situation est problématique sur le plan de la sécurité. Les mines de la région de Salamabila souffrent toutes de l'ingérence de **Mai Mai Malaika** et des FARDC. Mai Mai Malaika est devenu très actif vers 2018, s'opposant avec violence aux activités de la société minière industrielle Banro, à Namoya et Salamabila. Fin 2021, les FARDC avaient cessé de combattre activement Mai Mai Malaika. Au contraire, les deux acteurs interféraient tous deux activement dans le secteur minier, taxant la production et le commerce sur les sites miniers artisanaux et au niveau de plusieurs barrages routiers.<sup>60</sup>

Le long de la rivière Logolo, dans la zone nord-est du territoire de Kailo, les chercheurs d'IPIS ont en outre identifié plusieurs sites miniers (notamment Musafiri 1, Tobala et Tchamakala) victimes de l'ingérence d'un groupe d'autodéfense d'une dizaine d'individus dirigé par un certain « Kems », ancien commandant des FARDC. Celui-ci aurait créé ce groupe pour s'opposer à l'aménagement du Parc National de Lomami dans la zone frontalière entre les provinces de Sankuru, Tshopo et Maniema, le futur parc mettant en péril les activités de braconnage des communautés locales.

Les équipes de recherche d'IPIS ont constaté un calme relatif dans les centres de négoce en minerais de Nzibira, Luntukulu, Nyamurhale, Mukungwe, Tubimbi et Kaziba, dans le territoire de Walungu (Sud-Kivu). IPIS a aussi rapporté une diminution du nombre de sites miniers souffrant de l'ingérence des rebelles de **Raïa Mutomboki** par rapport aux études antérieures à 2020. Maheshe, le commandant des rebelles, avait abandonné les armes, par exemple. Quelques sites situés sur la frontière avec la chefferie de Nindja (territoire de Kabare) étaient toutefois occupés par Raïa Mutomboki, sous les ordres du « Général » Lukoba.

58 Groupe d'experts de l'ONU, rapport intérimaire du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC, 23 décembre 2020, S/2020/1283, § 25-28 ; Groupe d'experts de l'ONU (S/2021/560), op. cit. ; Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 30-31.

59 Groupe d'experts de l'ONU (S/2021/560), op. cit., § 55.

60 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 35-36.

Dans les mines d'or de Lubimbe et Kanosho, les superviseurs remettent aux rebelles un gramme d'or par semaine. En outre, sur le site de Lukoma, les rebelles prélèvent 10 % de la production de cassitérite, tandis que les marchandises qui y sont livrées sont frappées d'une taxe qui équivaut à 10 % de leur valeur. Les négociants en minerais sont tenus de payer aux rebelles 10 000 FC (5 USD) par sac de 50 kg. Dans les villages voisins, la situation sécuritaire se détériore quelque peu suite à la présence des rebelles. Des inquiétudes se font jour quant à une possible contamination des chaînes d'approvisionnement « propres » : la cassitérite extraite à Lukoma serait en effet marquée comme provenant des mines validées (ou « propres ») de Kachuba et Muhinga.<sup>61</sup> Dans la section 4.1 « Contamination des chaînes d'approvisionnement en minerais », nous reviendrons de manière détaillée sur les défis pour ces chaînes d'approvisionnement « propres ».

Dans la forêt d'Itombwe, dans le territoire de Mwenga, les rebelles de **Mai Mai Lwesula** (un groupe issu de l'ancien Mai Mai Kapopo) font régulièrement le tour des sites miniers pour y extorquer des taxes, notamment dans la mine de cassitérite de Zombe, très productive depuis quelque temps. Les superviseurs leur versent chacun 5 000 FC (2,5 USD) par mois, chaque mineur (500 au total) se voit extorquer 2 000 FC (1 USD), et chaque négociant 2 500 FC (1,25 USD).

La région des **Hauts Plateaux de Fizi, Uvira et Mwenga** (Sud-Kivu) est l'une des zones de l'est de la RDC les plus instables et les plus en proie à l'insécurité. Depuis 2019, les tensions intercommunautaires se sont rapidement aggravées, débouchant sur un conflit violent impliquant plusieurs groupes armés, et ensuite sur une crise humanitaire. Plusieurs points de friction, tels que l'accès aux terres et aux ressources, ainsi que les luttes pour le pouvoir au niveau local, avaient dressé ces communautés les unes contre les autres. Le conflit a une nouvelle fois dégénéré, alimenté par toute une série de dynamiques nationales et régionales, notamment une crise politique nationale et des tensions régionales entre le Burundi et le Rwanda, accusés de soutenir ces groupes rebelles implantés dans les Hauts Plateaux.<sup>62</sup>

Les équipes d'IPIS ont visité des sites miniers situés le long de deux axes principaux de la région montagneuse de Minembwe : l'axe Kipupu-Mikenge au nord (à l'extrémité sud de la forêt d'Itombwe) et celui de Minembwe-Rugezi-Kabandja au sud (voir Figure 11). Les groupes armés **Mai Mai Mutetezi (ou Mutetuzi), Gumino** et **les Forces Armées Biloze Bishambuki (FABB)** (voir encadré) sont très actifs dans les mines d'or de la région, tant pour se procurer des revenus que pour protéger les mineurs contre d'autres groupes armés.

#### Groupes armés impliqués dans le conflit intercommunautaire à Minembwe

La ségrégation ethnique semble être très marquée le long de l'axe Kipupu-Mikenge. Les membres de la communauté banyamulenge ne sont ainsi pas autorisés à franchir les points de passage de Mai Mai Mutetezi (une rébellion armée Babembe, sous le commandement du Général Ebwele Kibukila). En représailles, les membres des autres communautés se voient refuser le passage des points de contrôle mis en place par Gumino, le groupe armé des Banyamulenge, sous le commandement de l'ancien colonel des FARDC, Michel Rukunda, également connu sous le nom de Makanika.

L'axe Minembwe-Rugezi-Kabandja est principalement contrôlé par les FABB (Forces Armées Biloze Bishambuki, mieux connues sous le nom de Bishambuke), dirigées par le général auto-proclamé Ngoma Nzito Kalembe Delphin. Malgré la présence de ce groupe, les habitants de Rugezi et Kabandja craignent toujours les attaques des rebelles banyamulenge. Le « territoire » de Gumino étant à quelques kilomètres de Rugezi, seuls les sites miniers un peu plus éloignés, comme ceux de Safienko et Kaza Roho, sont à l'abri des incursions. Les mines plus proches de la ligne de front, comme celle de Bigaragara, sont en revanche très impactées.

61 IPIS, *Cartographie des sites miniers dans l'est de la RDC : territoire de Walungu, Fiche d'information*, octobre 2022 (<https://ipisresearch.be/feedback-session-sharing-the-results-of-the-data-collected-in-walungu-south-kivu/>)

62 Groupe d'experts des Nations unies (S/2021/560), op. cit., § 132; Verweijen J., Twaibu J., Ribakare M., Bulambo P. and Kasongo F. M., *Mayhem in the mountains: How violent conflict on the Hauts Plateaux of South Kivu escalated*, Insecure Livelihoods Series, CRG, GEC-Sh, GIC, avril 2021.



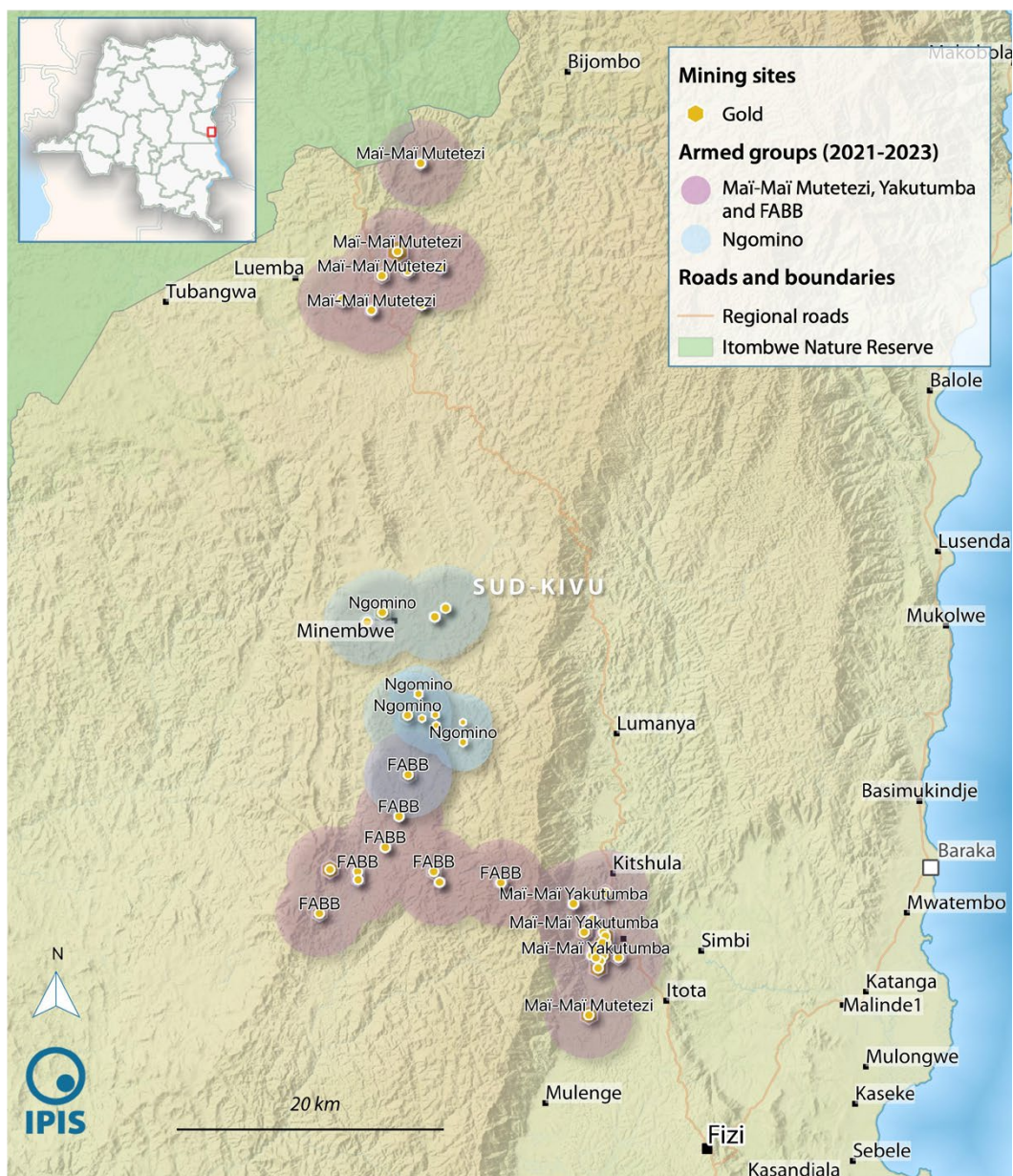


Figure 11 : Carte des sites miniers dans la région montagneuse de Minembwe, 2021-2023.

Mai Mai (Ebuela) Mutetezi contrôle plusieurs mines situées sur l'axe Kipupu-Mikenge (voir Figure 11), en particulier près de Kipupu, où ses combattants ont le champ libre vu l'absence des FARDC dans cette zone. Une fois par semaine seulement, lors du marché de Kipupu, les FARDC escortent marchands et négociants pour éviter une paralysie de l'économie et les protéger contre des attaques qui pourraient déclencher une nouvelle vague de violences. En échange de cette escorte, ces vendeurs doivent s'acquitter d'une taxe prélevée le jour du marché, au barrage routier érigé par les soldats. Il y a une présence permanente (limitée) des FARDC à Mikenge, un village situé au croisement de plusieurs communautés belligérantes. Chaque jeudi, jour de marché à Mikenge, les membres de FARDC escortent les marchands banyamulenge venus de Minembwe. Des membres de Mai Mai Mutetezi ont en outre été aperçus en train de creuser dans les mines aux alentours de Mukera.

Sur l'axe Rugezi-Kabandja, l'insécurité est particulièrement prégnante en raison de l'absence des FARDC. Les mines situées à proximité de la zone d'opération du groupe Gumino ont été en grande partie abandonnées par les mineurs (Bigaragara, Namulombwe et Kahila). Plus au sud de cet axe, les



FABB exercent un contrôle plus serré et prélèvent une série de taxes, en premier lieu sur le secteur de l'exploitation aurifère.

Les communautés locales de la province du Tanganyika peinent à se relever des conséquences des violences interethniques qui ont opposé les communautés bantoues et twa de 2016 à 2017. Lors de ses visites de sites effectuées en 2021 et début 2022, IPIS a pu constater les effets résiduels de la mobilisation armée sur le secteur minier. Les territoires de Kalemie et Nyunzu sont toujours confrontés à des problèmes d'insécurité. Dans tous les territoires visités, à savoir les territoires de Kalemie, Nyunzu et Moba, les équipes d'IPIS ont pu observer l'ingérence d'acteurs armés dans les mines. Il s'agissait principalement de rebelles et d'anciens combattants de **Mai Mai Apa Na Pale** et **Mai Mai (Éléments) Bitonto**.<sup>63</sup>

Fin 2022, la situation était relativement calme autour des sites miniers visités par IPIS dans le territoire de Nyunzu (province du Tanganyika). Le commandant « général » Mundus, à la tête de Mai Mai Apa Na Pale, aurait pris contact avec Mai Mai Bitonto en vue de mettre fin aux hostilités et de faire front commun contre la menace du M23. Même si l'ampleur des actes de violence des membres de Mai Mai Apa Na Pale – vols, hold-up, pillages et meurtres – avait diminué lors d'une autre série de visites de mines dans le territoire de Nyunzu à la fin 2022, les rebelles étaient encore bien présents et toujours armés. En raison du calme relatif, les habitants commençaient à retourner dans leurs villages (à Kahendwa, par exemple), et les mineurs et les commerçants à reprendre le chemin des sites miniers, y compris ceux sous le contrôle de la milice Apa Na Pale, près de Kisengo (par ex. Tuluga) et Cadeza.

**En conclusion**, plus de 120 groupes armés opèrent dans l'est de la RDC. La plupart étaient au départ des groupes d'autodéfense locaux, créés pour des raisons idéologiques ou de sécurité. Les conflits locaux sont souvent ancrés dans un écheveau complexe de griefs communautaires de longue date, d'inégalités sociales, d'accès inégal aux terres et de répartitions du pouvoir politique jugées injustes, qui s'inscrivent dans des dynamiques nationales et régionales (par ex. échec de la DDR), comme l'illustre le conflit dans les Hauts Plateaux des territoires de Fizi, Uvira et Mwenga, dans le Sud-Kivu.

L'abondance de mines, à côté de toute une série d'autres sources de revenus, offre aux groupes armés des opportunités économiques pour financer leurs activités armées et leur survie, ce qui explique que 29 % des mines (qui emploient 42 % des mineurs de notre échantillon) sont soumises à l'ingérence de groupes armés locaux non étatiques. Au fil du temps, l'extraction (aurifère) et le commerce de minerais ont gagné en importance pour beaucoup de ces groupes, comme nous l'avons montré avec l'exemple de la CODECO et de Jeunesse/« Zaire » en Ituri.

La présence d'opportunités économiques multiplie les comportements opportunistes des acteurs du conflit dans l'est de la RDC. Il est étonnant de voir à quel point les groupes armés continuent à tirer des grands bénéfices de l'exploitation minière dans certaines zones, des pratiques que les FARDC semblent tolérer (par ex. Mai Mai Luc dans le territoire de Bafwasende, province de Tshopo). Dans de nombreux cas, les FARDC et les groupes armés Mai Mai semblent se soucier surtout de leurs intérêts économiques, quitte à cesser de se combattre ou, à certains moments, conclure des accords sur la distribution des revenus des mines aurifères (dans le territoire de Kabambare, Maniema, par exemple)

### 3. L'INSÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE AU- DELÀ DES « MINERAIS DE CONFLIT »

Dans la section précédente, nous avons examiné comment les acteurs armés présents dans l'est de la RDC continuent de s'approprier une partie des revenus du secteur minier et des activités économiques locales plus générales aux alentours des sites d'extraction. Si les conflits armés à grande échelle autour des richesses minières de la RDC ont vu leur intensité baisser considérablement au cours des vingt

---

63 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 37-39.

dernières années, les ressources naturelles, et en particulier les minerais, continuent d'alimenter les conflits et l'insécurité dans l'est de la RDC.

La dynamique des conflits et le financement des conflits sont toutefois des phénomènes complexes et multidimensionnels. En 2022, IPIS a rapporté un large éventail de problèmes en lien avec les ressources naturelles sur lesquels il convient de se pencher pour comprendre le rôle des ressources naturelles dans le conflit et élaborer des politiques plus efficaces pour s'attaquer à l'insécurité et aux conflits en lien avec ces ressources, à savoir les questions de propriété foncière et d'accès aux terres, les tensions intercommunautaires et leurs origines historiques, l'échec des programmes de DDR et les problèmes de longue date de gouvernance, tels que l'accaparement par les élites, les sous-performances et la corruption des services d'État, et un processus de formalisation du secteur minier à la traîne.<sup>64</sup>

Dans l'est de la RDC, les recherches d'IPIS ont mis en avant plusieurs problèmes et risques qui ne sont pas en lien direct avec le financement des conflits mais bien plus avec des formes structurelles de violence susceptibles de représenter des risques sécuritaires majeurs. Ceux-ci incluent l'omniprésence d'anciens rebelles (section 3.1), la ruée vers les ressources minières de la RDC par des entreprises (semi-industrielles) et par le marché régional (section 3.2), l'inégalité des sexes et d'autres formes de discrimination (section 3.3) et d'autres problèmes de gouvernance, y compris l'existence de « réseaux de prédation » (section 3.4). Vu la situation problématique du point de vue de la sécurité dans l'est de la RDC, ces problèmes contribuent à alimenter les risques de conflit futur.

### 3.1. Anciens rebelles non-désarmés

De nombreuses zones minières de l'est de la RDC ont une longue histoire de mobilisation armée. Au cours des dernières décennies, le gouvernement congolais a tenté à plusieurs reprises de lancer des programmes de DDR afin de démanteler les groupes armés non étatiques et de faciliter le retour à la vie civile des anciens rebelles, mais la plupart de ces efforts sont restés vains. De nombreux groupes armés locaux sont présents dans les provinces de l'est du pays, actifs ou « dormants ». Certains se livrent à des ingérences dans le secteur minier, d'autres non. De nombreux mineurs sont eux-mêmes des anciens combattants, mais le plus souvent, les membres des milices oscillent en permanence entre vie civile et vie de milicien. Ce concept a été baptisé « retour circulaire » par Vlassenroot et al. (2020).<sup>65</sup>

En septembre 2022 par exemple, lorsqu'IPIS a visité des mines aurifères le long de la rivière Ulindi (territoire de Shabunda), la zone était relativement sûre et les mines n'étaient plus sous le contrôle de Raïa Mutomboki. De nombreux jeunes autrefois membres du mouvement rebelle travaillent à présent comme creuseurs dans les mines. Beaucoup déplorent toutefois que ces jeunes ont gardé une mentalité de milicien et certains anciens rebelles cachent toujours des armes. La rébellion armée de Raïa Mutomboki s'étant calmée dans la zone, le mouvement a démantelé ses barrages routiers, cessé les pillages et abandonné les pratiques d'extorsion du secteur minier. Ses anciens rebelles se sont réinventés et rebaptisés « volontaires » ou « Rastas ». Ils entretiennent les routes locales de la zone, exigeant toutefois de se faire payer en échange par ceux qui les empruntaient.

En 2022, IPIS a également rapporté une situation relativement calme autour des mines du territoire de Moba (Tanganyika). « ... de nombreux mineurs sont d'anciens membres de Mai Mai Éléments. Malgré des initiatives symboliques de désarmement en 2019, le désarmement général annoncé n'a jamais eu lieu. Sur le site de Kakuma, un agent du Service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petit échelle (SAEMAPE) nous a expliqué tous les risques inhérents à une telle situation. Il avait lui-même été menacé de mort par d'anciens membres des milices à cause des taxes qu'il imposait et suite aux accusations de sorcellerie à son encontre, ainsi que pour avoir fait chuter la production d'or. »<sup>66</sup>

---

64 Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., pp. 23-35.

65 Vlassenroot K., Mudinga E. and Musamba J., *Navigating social spaces: Armed mobilization and circular return in eastern Congo*, *Journal of Refugee Studies*, 33, 4 (2020), 832-852.

66 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 38-39.

Dans le contexte spécifique de l'est de la RDC, caractérisé par de nombreux conflits fonciers et autour de l'accès aux minerais ou du pouvoir (coutumier) souvent liés à des tensions intercommunautaires, le risque de remobilisation de ces anciens combattants est toujours bel et bien présent.

## 3.2. Ruée sur les ressources

Si la dimension régionale du conflit dans l'est de la RDC s'est progressivement atténuée au cours de ces quinze dernières années – parallèlement à la diminution de l'influence des groupes armés étrangers ou des groupes armés soutenus par des pays voisins – , les conflits sont toujours en lien avec des problématiques régionales, telles que celle des réfugiés et les préoccupations sécuritaires. Par ailleurs, le groupe armé du M23 a repris ses activités au Nord-Kivu en 2021, avec le soutien du Rwanda. Et au Sud-Kivu, certains autres groupes étrangers, comme la *Résistance pour un État de droit au Burundi* (RED-Tabara), poursuivent ses opérations.

Le lien entre l'exploitation minière, le conflit et l'insécurité se caractérise par une importante dimension régionale, voire internationale : les pays limitrophes continuent de faciliter la contrebande de ressources naturelles issues de l'exploitation illicite dans l'est de la RDC, négligeant l'impact environnemental et social de leurs activités (section 3.2.2).

### 3.2.1. Concurrence régionale et géopolitique

Il convient de ne pas négliger l'importance de la chaîne d'approvisionnement régionale des minerais – des mines aux marchés internationaux, en passant par les villes frontalières et les centres de négoce régionaux – lorsqu'on analyse le rôle de l'exploitation minière et la persistance de l'insécurité. En RDC comme dans les pays limitrophes, un large éventail d'acteurs, notamment des institutions officielles, se livrent à la contrebande transfrontalière de minerais en direction du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda.<sup>67</sup>

Au cours des dernières années, l'Ouganda et le Rwanda étaient en compétition pour devenir la principale porte d'accès de l'or congolais vers le marché mondial. Cette concurrence s'inscrit dans le contexte géopolitique plus général et l'intégration économique au niveau régional. L'est de la RDC est un marché important de produits agricoles, de biens de consommation et de services pour les pays voisins. Entre 2014 et 2019, l'Ouganda a augmenté ses exportations d'or en collaboration avec l'African Gold Refinery (AGR) d'Alain Goetz, à laquelle le président ougandais Museveni a accordé le privilège d'une exonération des taxes à l'exportation. Les volumes d'exportation d'or du Rwanda s'affichent eux aussi en hausse constante depuis 2017. En juin 2021, le Rwanda et la RDC ont signé un accord de collaboration avec la société minière publique congolaise SAKIMA – propriétaire de nombreuses concessions minières dans les provinces du Kivu – et le raffineur rwandais Dither, accord qui aurait contrarié l'Ouganda.<sup>68</sup>

Cet accord a été suspendu à la mi-2022, après que la RDC eut accusé le Rwanda de soutenir les rebelles du M23. En décembre 2022, Kinshasa a conclu en lieu et place un accord avec les Émirats arabes unis (EAU) prévoyant la création de **Primera Group Limited**, une joint-venture entre les deux pays, composée de Primera Metal DRC et Primera Gold DRC. La RDC a déclaré que Primera Gold DRC visait à formaliser l'exploitation et le commerce de l'or artisanal et à lutter contre les exportations illégales d'or vers le Rwanda et l'Ouganda.<sup>69</sup> La création de Primera Gold DRC avait été accueillie initialement avec un optimisme prudent : en six semaines, l'entreprise avait en effet déjà exporté 207 kg d'or artisanal extrait dans le Sud-Kivu, alors que la province n'en avait exporté que 34 kg au cours de l'année précédente (en 2022).

Le taux de taxation à l'exportation extrêmement avantageux (0,25 %) octroyé à Primera Gold DRC a cependant suscité une certaine controverse. Même si ce type de privilège n'est pas une exception dans la région (comme le montre le taux de 0 % accordé à l'AGR en Ouganda, voir ci-dessus), tous les

67 Ibid., op. cit., pp. 31-32.

68 Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., pp. 31-33.

69 Africa Mining Intelligence, *Abu Dhabi's grand gold and coltan designs in the DRC*, 6 avril 2023.

exportateurs d'or de RDC n'en bénéficient pas, ce qui les aurait pourtant tous incités à développer leurs exportations officielles. Les acteurs de la société civile craignent que ce **monopole de facto** encourage d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement à s'engager dans le commerce illégal de l'or, ce qui serait contreproductif.

En outre, le 1<sup>er</sup> mai 2023, des soldats ont mené une opération antifraude dans les locaux de plusieurs comptoirs basés à Bukavu. Ils y ont saisi de l'or, des dollars et des ordinateurs, et arrêté plus de vingt personnes.<sup>70</sup> Si certaines organisations de la société civile (OSC) ont salué les efforts de lutte du gouvernement contre la fraude, elles ont également jugé exagérée cette véritable démonstration de force et affirmé qu'il était inacceptable que les autorités autorisent que les personnes arrêtées soient filmées. France 24 a déclaré que cette opération musclée arrangeait finalement Primera, « *les quantités d'or traitées par l'entreprise ayant depuis lors considérablement augmenté.* »<sup>71</sup> Primera Gold DRC a toutefois déclaré à plusieurs reprises n'avoir rien à voir avec cette opération, se disant même victime depuis janvier 2023 d'une campagne visant à la discréditer.<sup>72</sup>

D'aucuns s'interrogent aussi sur l'**origine de l'or de Primera**. Alors qu'elle évoque pour sa part sa volonté de lutter contre la fraude et de promouvoir le commerce éthique, « *Primera Gold est soupçonnée de prendre le contrôle des filières illégales d'exportation d'or et de les institutionnaliser pour le compte de l'État ...* »<sup>73</sup> Le Groupe d'experts des Nations unies craint que Primera Gold DRC puisse devenir un canal de blanchiment d'or illégal, plusieurs de ses fournisseurs étant connus pour s'approvisionner sur des sites d'exploitation aurifère illégaux.<sup>74</sup>

Il semble par conséquent que Primera Gold DRC continuera à consolider l'extraction et le commerce illégaux de l'or dans l'est de la RDC. Ces développements ne sont pas de nature à promouvoir le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement de l'or en RDC. Ils sont au contraire davantage inspirés par des considérations commerciales et géopolitiques.

L'accord entre la RDC et les EAU ne se limite pas à Primera Gold DRC. Les Émirats arabes unis seraient en effet intéressés par l'acquisition de permis d'exploitation minière dans l'ancienne province du Katanga. Africa Mining Intelligence a par exemple évoqué le « *PE 591, un permis d'exploitation prometteur qui porte sur la mine industrielle de cuivre et de cobalt dans la province de Lualaba, très recherché par Abu Dhabi.* »<sup>75</sup>

Ce qui précède illustre l'interconnexion entre la dynamique locale et régionale (voire internationale) guidée par la concurrence internationale pour la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement.

La demande internationale actuelle en minerais critiques pour la transition énergétique (comme le cuivre, le lithium, le nickel, le cobalt et les minerais de terre rares) représente à cet égard un risque qu'il convient de gérer avec précaution pour que la population de la RDC ne pâtisse pas de ses conséquences. À titre d'exemple, de la monazite est extraite sur plusieurs sites d'exploitation artisanale situés dans les concessions PE 71, 74 et 2597 de la SAKIMA, dans les groupements d'Utunda et de Wasa (territoire de Walikale, Nord-Kivu). La monazite contient plusieurs métaux de terres rares, ce qui en fait un minerai particulièrement intéressant pour le développement de nouvelles technologies pour la transition énergétique. Kibara Minerals en achèterait la plus grande partie : elle a en effet signé un accord avec la SAKIMA, ce qui lui garantirait un monopole sur les achats de monazite extraite sur le site PE 71. Auxico Resources, un acheteur des exportations de monazite extraite à Kibara, a souligné l'**importance géopolitique** de ce minerai de terre rare. Dans une interview réalisée début 2023, son ancien PDG, Frederick Kozak, a affirmé qu'Auxico est « *la seule entreprise au monde qui vend de la monazite non*

---

70 France 24, *RDC: sur la piste de l'or « propre » dans une région de conflits*, 19 mai 2023.

71 Ibid.

72 Primera Gold DRC SA, *Communiqué de presse réagissant à la campagne visant à salir l'image de marque et la crédibilité de Primera Gold DRC SA*, 2 mai 2023.

73 Africa Mining Intelligence, *Abu Dhabi's grand gold and coltan designs in the DRC*, 6 avril 2023.

74 Groupe d'experts des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC*, 13 juin 2023, S/2023/431, pp. 3-4, § 174.

75 Africa Mining Intelligence, *Abu Dhabi's grand gold and coltan designs in the DRC*, 6 avril 2023.



*contrôlée par la Chine...* »<sup>76</sup> Il convient de gérer avec prudence « l'appétit » des acteurs (étrangers) de la chaîne d'approvisionnement pour les minerais de l'est de la RDC, parce que la concurrence entre ces acteurs pouvant avoir un impact négatif sur la gouvernance locale, la paix sociale et l'environnement. La sous-section suivante (3.2.2 « Exploitation semi-industrielle ») illustre ces risques et met en avant l'impact potentiel de ce type d'exploitation sur la sécurité dans le contexte d'instabilité de l'est de la RDC.

### 3.2.2. Exploitation semi-industrielle

Un nombre croissant d'**entreprises commerciales (étrangères)** attirées par les richesses minières n'hésitent pas à s'investir, malgré les risques, dans le secteur minier de l'est de la RDC. Ces opérations ont souvent été à **l'origine de tensions** susceptibles d'alimenter l'insécurité et le climat de violence. Au cours de la dernière décennie, plusieurs sociétés minières ont fait face à une opposition armée des plus violentes. Dans le Sud-Kivu, Leda Mining et Banro Corporation ont ainsi souffert de l'ingérence de groupes armés, qui ont été jusqu'à les menacer et les attaquer,<sup>77</sup> et même à kidnapper des membres de leur personnel.<sup>78</sup> Il ne faut pas voir dans ces attaques contre des entreprises étrangères de simples actes de banditisme : elles sont profondément ancrées dans le contexte socio-économique de la région et poursuivent parfois des objectifs politiques.<sup>79</sup>

Pour comprendre l'impact de l'exploitation aurifère semi-industrielle (plus mécanisée qu'artisanale)<sup>80</sup> sur les conflits locaux et la dynamique sécuritaire, IPIS a rédigé, en collaboration avec le professeur Claude Iguma Wakenge (Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, ISDR-Bukavu), une étude de cas approfondie dans le territoire de Mwenga (province du Sud-Kivu), où plusieurs entreprises chinoises et congolaises déploient des opérations semi-industrielles depuis 2017 (voir encadré).<sup>81</sup>

Cette étude explique comment ces **entreprises** ont mis au point une série de **stratégies opaques** qui ne respectent pas la législation minière et les règlements des mines. Parmi ces stratégies, retenons : (1) des accords de partenariats avec des coopératives qui servent plutôt de structures-écrans à ces entreprises ; (2) le non-respect des obligations légales ; (3) la protection par des acteurs militaires, pour échapper au contrôle du gouvernement ; le (4) recours au soutien d'un vaste réseau de prédation impliquant des autorités étatiques, coutumières et militaires, à différents niveaux. Cette dynamique rappelle à l'idée du politologue Pierre Englebert, selon laquelle « *tout comme à l'époque coloniale, le Congo est toujours davantage considéré comme une ressource à piller qu'un État à construire.* »<sup>82</sup>

Le rapport conclut que ces pratiques **entraînent des risques sécuritaires à long terme**, étant donné que l'exploitation semi-industrielle est aujourd'hui une importante source de prédation, de destruction sociale et de conflit et qu'elle sape davantage la gouvernance (minière) dans l'est de la RDC.

---

76 Entretien avec Frederick Kozak, PDG d'Auxico Resources Canada à l'époque de l'interview, <https://www.youtube.com/watch?v=7D0qYSWiAlg> (cette interview n'est plus en ligne, dernier accès le 23 mars 2023).

77 de Brier G., *Analyse de conflit et cartographie des acteurs dans le Sud Kivu et l'Ituri*, avril 2021, IPIS, p. 30.

78 Reuters, *Gunmen kidnap two workers at Banro Corp east Congo mine*, 28 juillet 2019.

79 Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 9.

80 En vertu de la législation congolaise, les exploitants de mines à petite échelle doivent solliciter un PEPM (« Permis d'Exploitation de Petite Mine »). Une petite mine réunit les caractéristiques suivantes : un investissement compris entre 100 000 et 200 000 USD ; l'exploitation du dépôt minier d'une durée de vie inférieure à 10 ans ; un niveau minimum de mécanisation des activités extractives. Règlement Minier, Décret n°038/2003, article 204

81 Wakenge C. I. and Matthysen K., *Securing insecurity: Semi-industrial gold mining and violence in Mwenga, South Kivu, Democratic Republic of Congo*, IPIS, février 2023.

82 Englebert P., *Democratic Republic of Congo: Growth for All?*, Johannesburg: Brenthurst Working Paper 6/2014, 2014, p. 3.

Ce rapport analyse l'impact des entreprises semi-industrielles d'exploitation aurifère sur la sécurité, en particulier les interactions de ces entreprises avec les exploitants de mines locaux, les populations locales et les milices du territoire de Mwenga.

Si les conflits pour l'accès à l'or dans le territoire de Mwenga remontent déjà à 1997, cela ne fait que quelques années seulement (en 2019) que le groupe international Banro a mis fin à ses opérations minière dans cette zone, après des attaques contre son personnel. Dans le même temps, les activités d'extraction d'or d'entreprises semi-industrielles – qui opèrent souvent avec des capitaux chinois – ont considérablement augmenté, à la suite de l'arrivée d'acteurs tels que Congo Blueant Minerals SARL et la Société Orientale Ressources Congo SARL.

Pour pouvoir poursuivre leurs activités, ces entreprises s'appuient sur un vaste réseau d'acteurs qui les aident à naviguer à travers le secteur de l'exploitation aurifère et à composer avec tous ses intervenants. Le rapport énumère ces acteurs – services publics des mines, autorités locales, chefs traditionnels, soldats des FARDC et société civile – et décrit leur rôle.

Depuis l'arrivée de ces entreprises, les populations locales, la société civile et les autorités publiques se sont plaints, entre autres (1) du non-respect du « cahier des charges » établi par les communautés locales, (2) du montant de la compensation, et (3) de leur impact sur l'environnement (voir par ex. Figure 12).

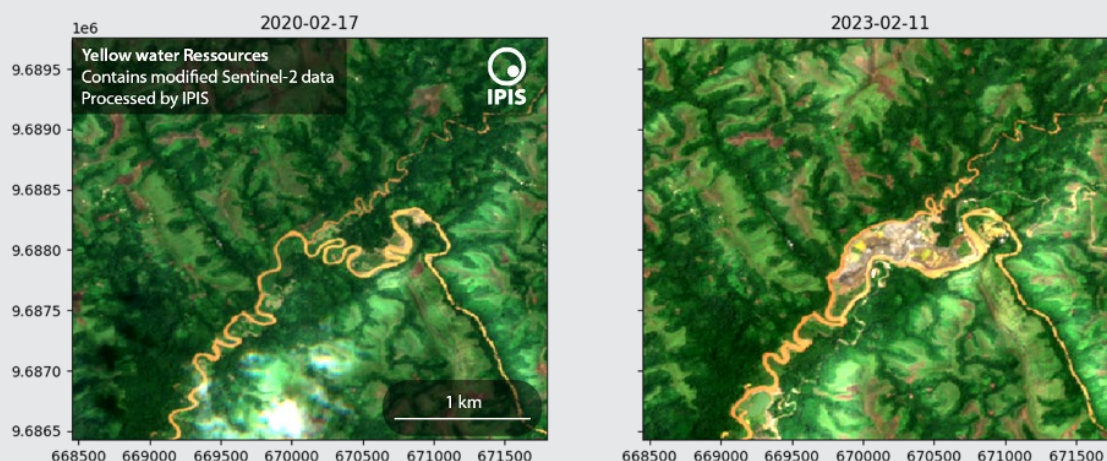


Figure 12 : Images satellites illustrant comment Yellow Water Ressources (sic.) a détourné le cours de la rivière Lwindi entre 2020 et 2023.

L'étude de cas « Mwenga » illustre très bien les pratiques liées à l'exploitation semi-industrielle **dans tout l'est de la RDC** :

- En 2022, IPIS a rapporté plusieurs exemples de tensions provoquées par les frustrations liées aux activités semi-industrielles dans la province du **Haut-Uélé** et de **Maniema**. Les plaintes concernaient les activités des entreprises minières Mango Tree, Stelac, Société Minière de Lubutu (SOMIL), Tongli Resources et Tshisangama Simeon Mining (TSM), auxquelles s'ajoutent une série de coopératives minières locales.<sup>84</sup>
- Dans la section 2.2.3 (« Le cas du territoire de Shabunda »), nous avons évoqué le nombre élevé de dragues le long de la rivière Ulindi, dans le territoire de **Shabunda**. Leurs exploitants comptent sur la protection des soldats des FARDC, en échange d'une « rémunération »

83 Wakenge C. I. and Matthysen K. (février 2023), op. cit.

84 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 45-49.

hebdomadaire. Des entretiens avec des membres des communautés locales ont également mis en avant un degré élevé de méfiance à l'égard des ouvriers opérant ces engins. La plupart sont originaires d'autres provinces et sont perçus comme d'anciens rebelles qui se battent tout le temps.

- Début 2023, IPIS a découvert plusieurs exploitations semi-industrielles dans le **territoire de Kailo (Maniema)**, en particulier près des villages de Musafiri et de Katobo. À Musafiri, les populations locales s'opposent depuis fin 2022 au démarrage d'une exploitation aurifère par des « dragues manuelles » sur la rivière Lugulu. Et à Katobo, les communautés locales s'opposent aux pratiques de l'entreprise Etoile d'Orient. Les permis de recherche de cette entreprise couvrent la majeure partie de la rivière Ulindi située dans le territoire de Kailo. Les habitants affirment que cette entreprise y extrait des minerais d'or depuis deux ans, sans doute avec le soutien de certaines autorités, mais qu'elle n'a pas encore investi dans le « cahier des charges » de la communauté (une série d'engagements de l'entreprise minière, établis en collaboration avec les communautés locales, en vue du déploiement de projets de développement communautaire)<sup>85</sup>. Le chef coutumier aurait ainsi fait suspendre les activités de l'entreprise, jusqu'à ce que celle-ci consente à quelques-uns des investissements locaux prévus dans le cahier des charges, tels que la réhabilitation de la route Katobo-Balendelende-Kalima.
- La situation sécuritaire dans le territoire de Nyunzu (Tanganyika) était relativement calme à la fin 2022. Kisengo est devenue plus sûre après le cessez-le-feu intervenu entre Mai Mai Apa Na Pale et Bitonto (voir section 2.3 « Groupes armés »), mais aussi en raison de la présence accrue d'acteurs étatiques de la sécurité dans la zone depuis le retour de l'entreprise Mining Mineral Resources (MMR). Les mineurs se sont toutefois plaints de l'entreprise, affirmant qu'elle ne respecte pas ses engagements en matière de rémunération des mineurs et que ces derniers subissent des intimidations et sont même jetés en prison lorsqu'ils protestent. Des acteurs de la société civile ont également accusé le chef de secteur local de détourner des fonds affectés par l'entreprise au développement local.<sup>86</sup> De nombreux mineurs auraient pour cette raison quitté Kisengo et rejoint le site de Tuluga, pour travailler dans cette mine contrôlée par Mai Mai Apa Na Pale, s'attendant à être rémunérés plus correctement.



*L'entreprise Etoile d'Orient opérant conformément à son permis de recherche 15015, mars 2023.*

Le mécontentement social est donc bien réel, et certains cas montrent clairement que cette situation pourrait déboucher sur des problèmes sécuritaires, lorsque les civils s'en remettent à des acteurs armés (étatiques ou non-étatiques) pour leur protection. L'arrivée de ces acteurs semi-industriels met aussi au jour des défis en ce qui concerne la gouvernance (minière) locale. Une solide gouvernance est nécessaire pour réguler ces activités extractives et pour promouvoir la coexistence pacifique entre les exploitants semi-industriels et les populations locales.

85 Afrewatch, *Guide d'élaboration du cahier des charges dans le secteur minier en RDC*, 2020, p. 6

86 Radio Okapi, *La société civile de Nyuzi dénonce la mégestion de l'argent de la redevance minière*, 27 mars 2023.



### 3.3. Genre et autres formes d'inégalités

L'exploitation minière fait intervenir un large éventail d'acteurs, hommes et femmes. Si les **hommes dominent largement l'EMAPE**, ce secteur reste une **importante source de revenus pour de nombreuses femmes**. Celles-ci participent parfois directement aux activités minières, principalement le transport et le traitement des minerais. Les femmes représenteraient ainsi environ 5 % des mineurs (4 907 mineurs femmes, sur un total de 99 594) de l'échantillon IPIS. Toutefois, la participation des femmes se fait généralement de manière indirecte, à travers la prestation de services auxiliaires, comme la préparation de repas, le transport de biens de consommation ou d'eau et la tenue de boutiques dans les communautés minières.

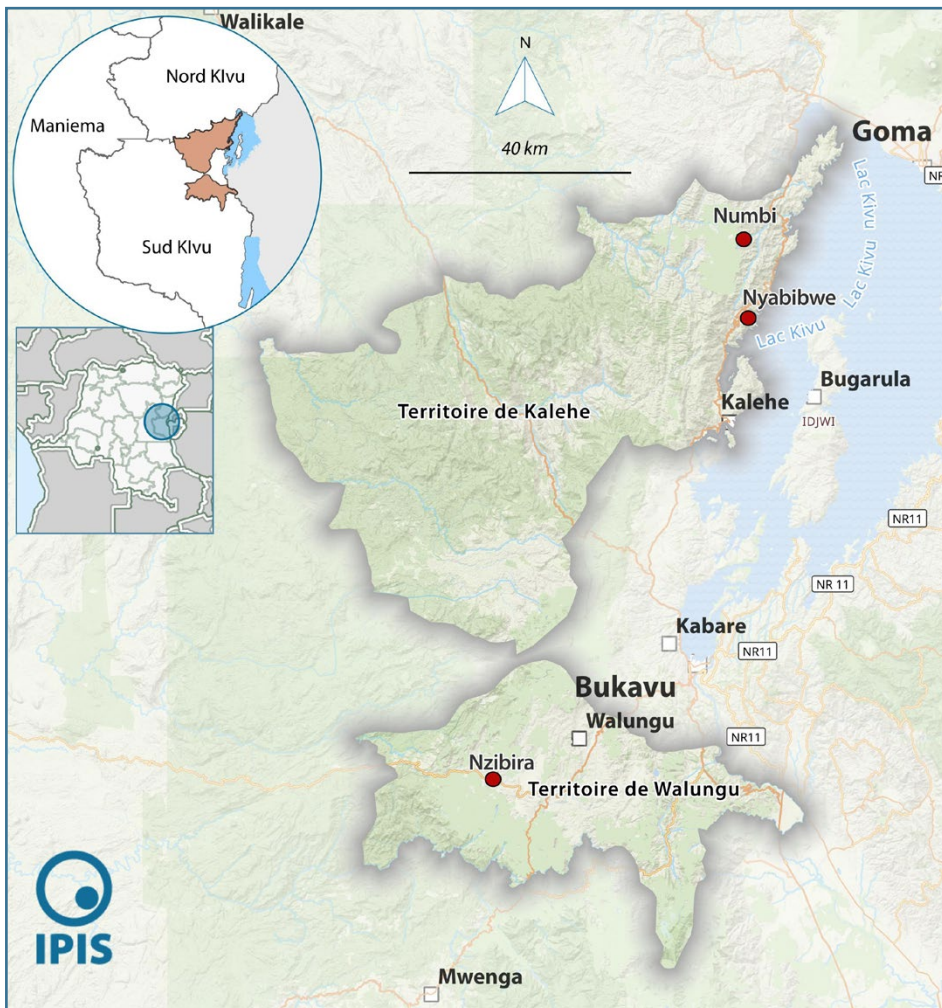


Figure 13 : Emplacement géographique de Numbi, Nyabibwe et Nzibira, dans la province du Sud-Kivu.

Le secteur de l'EMAPE se caractérise cependant par des inégalités entre les sexes, ainsi que par une participation inégale aux processus décisionnels. En outre, les violences fondées sur le genre sont un phénomène fréquent dans les camps de mineurs. Désireux de mettre en avant les formes structurelles de violence dans le secteur de l'EMAPE, IPIS a collaboré avec la professeure Marie-Rose Bashwira Nyenyezi (Centre d'expertise en gestion minière/Université Catholique de Bukavu, CEGEMI-UCB). Dans l'étude qui en a résulté, elle a analysé les facteurs structurels à l'origine des inégalités entre les sexes dans l'EMAPE dans l'est de la RDC, ainsi que les obstacles qui les perpétuent, y compris la réglementation. Le travail de recherche s'est concentré sur la situation à Numbi et Nyabibwe (territoire de Kalehe) et Nzibira (territoire de Walungu ; voir Figure 13).<sup>87</sup>

87 Bashwira N. M. R. and Akilimali B. M., *Increasing awareness of policy reforms on gender equality issues in ASM in eastern DRC: Case study of the Numbi, Nzibira and Nyabibwe sites*, IPIS, CEGEMI-UCB, mai 2023 (à paraître).



Les **causes sous-jacentes des inégalités entre les sexes** trouvent leur origine dans les conditions de travail du secteur de l'EMAPE et la situation sécuritaire dans de nombreuses zones rurales, ainsi que dans les normes sociales et les tabous entourant la présence et le travail des femmes dans les mines. Ces facteurs font obstacle à l'accès des femmes à des fonctions managériales plus stratégiques dans les chaînes d'approvisionnement en minerais (par exemple, dans les coopératives minières ou les institutions publiques) et condamnent les femmes à des emplois faiblement rémunérés, comme le transport, le nettoyage, le broyage, le concassage et le tri des minerais. Madame Bashwira a relevé en particulier les obstacles suivants : les préjugés sexistes à l'égard des femmes mineurs ; les considérations sociales et culturelles concernant les femmes ; le manque de ressources financières des femmes ; l'absence d'institutions pour le développement des femmes et la discrimination à leur encontre dans les institutions de gouvernance.<sup>88</sup>



*Femmes pratiquant l'extraction alluviale.*

Le rapport a aussi analysé l'**impact de la réforme politique**, notamment la formalisation du secteur, la traçabilité et les initiatives d'approvisionnement responsable qui promeuvent le devoir de diligence. Ces réformes (en particulier l'« approvisionnement responsable ») ont permis de diminuer le phénomène d'extorsion dont sont victimes les acteurs du secteur de l'EMAPE ainsi que les violences fondées sur le genre sur les sites miniers. Mais elles ont aussi souvent négligé les problèmes plus généraux de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion sociale (GESI) dans le secteur minier artisanal. L'impact des initiatives d'approvisionnement responsable peut donc être ressenti de manière différente selon le sexe.<sup>89</sup> L'étude a ainsi révélé que la formalisation et l'approvisionnement responsable (en particulier la traçabilité) ont influencé négativement la participation des femmes dans le secteur de l'exploitation minière ainsi que leurs revenus. À titre d'exemple, ces initiatives ont enfoncé davantage les femmes dans le travail informel, celles-ci n'ayant souvent pas les moyens de se procurer les documents administratifs requis ou de payer les frais d'affiliation aux coopératives minières, tant leurs ressources financières sont limitées. Cette situation favorise le développement de stratégies frauduleuses et

la dépendance à l'égard d'un plus grand nombre d'intermédiaires, nécessaires pour qu'elles puissent accéder à des activités génératrices de revenus dans le secteur minier, ce qui aggrave leur vulnérabilité.<sup>90</sup>

Bien que l'analyse ci-dessus se concentre principalement sur l'inégalité entre les sexes, les chercheurs d'IPIS ont également observé d'**autres formes de discrimination et d'inégalité**. L'accès aux ressources naturelles dans l'est de la RDC dépend de plusieurs autres facteurs et caractéristiques, par exemple l'allégeance ethnique. Depuis 2010, les mineurs artisanaux sont obligés de se regrouper en coopératives minières. Plusieurs d'entre elles sont structurées selon des critères ethniques, comme les coopératives COMICHA et COMINYA, dans la chefferie de Bukavu (territoire de Kalehe). COMINYA, qui semble être la première à avoir été créée, protège les intérêts de la communauté havu. Plus tard, des réfugiés rwandophones arrivés en nombre dans la région se sont lancés dans l'exploitation de mines autour de Nyawarongo. Ils ont alors créé la coopérative COMICHA pour protéger leurs intérêts. Des tensions sont ainsi apparues avec la COMINYA.<sup>91</sup> Cet exemple illustre l'impact d'autres constructions sociales, comme l'appartenance ethnique, sur l'accès aux ressources, avec le risque que cela ne débouche sur des tensions.

88 Bashwira N. M. R. and Akilimali B. M. (mai 2023), op. cit., pp. 19-20.

89 Ibid., p. 7.

90 Ibid., pp. 21-25.

91 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 33.

D'où la nécessité d'élaborer des politiques d' « approvisionnement responsable » et des initiatives en vue du développement d'approches plus globales et sensibles au conflit.

Un autre exemple est celui du territoire de Shabunda, où des tensions sociales liées à l'accès aux ressources opposent les Barega et les Bashi. Ces derniers sont originaires de l'est du Sud-Kivu mais ils contrôlent principalement le commerce de l'or dans la région, y compris dans le territoire de Shabunda. Plusieurs commerçants bashi ont ainsi été victimes de vols et de violences. En septembre 2021, deux d'entre eux ont même été tués près de Mungembe, soi-disant car ils n'avaient pas respecté les pratiques rituelles locales de la communauté barega.<sup>92</sup>

### 3.4. Gouvernance minière

La gouvernance du secteur de l'EMAPE est un défi dans l'est de la RDC. Bien que la législation reconnaisse et couvre l'EMAPE, les efforts visant à mettre les activités de ce secteur en conformité avec la loi tardent et restent limités. La plupart des acteurs du secteur travaillent de manière informelle et celui-ci échappe donc au contrôle de l'État. Des efforts ont cependant été consentis pour formaliser davantage le travail dans ce secteur, comme la création de coopératives minières, le déploiement d'agents de l'État dans les zones minières et la mise en œuvre d'initiatives d'approvisionnement responsable.<sup>93</sup>

Jusqu'à présent, ces initiatives n'ont eu qu'un succès limité car le secteur est confronté à toute une série de problèmes structurels de gouvernance, tels que le non-paiement des agents de l'État et l'inconduite de certains d'entre eux, l'absence de mesures pour inciter les acteurs de travailler formellement dans l'EMAPE, et le fait que le secteur informel est lui-même déjà bien structuré, autour d'un vaste réseau d'acteurs et d'institutions opérant à la limite entre le secteur officiel et le secteur informel :

- Si des agents du ministère des mines sont présents sur 77 % des sites miniers visités par IPIS (475 sites sur les 619 visités dans le cadre de ce projet), ils sont généralement considérés par la population bien plus comme des « exploiters » que comme un « soutien ». Les **plaintes à propos de leur comportement** sont ainsi fréquentes. Les équipes d'IPIS ont recensé des plaintes dans 72 % des mines où des agents de l'État sont présents (342 mines sur 475). Celles-ci concernent le plus souvent l'extorsion de taxes illégales, la poursuite par ces agents d'intérêts personnels et le fait qu'ils se livrent à des intimidations pour obliger les mineurs à s'acquitter de taxes (illégales).
- Des systèmes bien établis de gouvernance informelle font également obstacle à la formalisation du secteur. L'exploitation minière artisanale en RDC se caractérise par un « **pluralisme légal** », c'est-à-dire « *la coexistence de différents systèmes normatifs et de différentes autorités réglementaires, tels que l'État (et ses services), les autorités coutumières, les communautés locales, les acteurs économiques et, de plus en plus souvent, les initiatives d'approvisionnement responsable coordonnées par divers acteurs internationaux. L'accès aux mines est ainsi « régi » par différentes autorités, telles que les représentants de l'État, les chefs militaires, les chefs locaux, les associations ainsi que les coopératives. Il convient également de souligner que les autorités légales ne sont pas toujours perçues comme les plus légitimes par les acteurs locaux.* »<sup>94</sup>

---

92 Ibid., p. 34.

93 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., pp. 39-41.

94 Ibid., p. 41.

- La section 3.2.2 (« Exploitation semi-industrielle ») explique, par exemple, comment les mineurs des exploitations aurifères semi-industrielles travaillent sous la tutelle de **puissants réseaux informels qui facilitent les comportements de prédation** à l'encontre des populations locales. Ces réseaux incluent des autorités publiques, des directeurs des services des mines, des forces militaires et de police, et des autorités coutumières. S'attaquer à ce climat de prédation s'avère donc particulièrement complexe.<sup>95</sup>

En conclusion, une analyse du « financement des conflits » et du rôle des FARDC et des groupes armés ne reflète jamais qu'une partie des problématiques en jeu. L'ingérence armée et l'extorsion de fonds auprès des acteurs de l'EMAPE doivent être appréhendés dans ce contexte plus général de corruption systémique, de « pluralisme légal » et de « prédation ».

## 4. APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Depuis 2008, de nombreuses initiatives gouvernementales, internationales et privées ont été lancées en vue de formaliser le secteur de l'exploitation minière artisanale et de promouvoir des pratiques d'approvisionnement plus responsables, c'est-à-dire des chaînes d'approvisionnement qui n'alimentent pas les conflits et ne favorisent pas les violations des droits humains ou d'autres risques, tels que le blanchiment d'argent et la corruption. Ces initiatives incluent les systèmes de traçabilité, conçus pour contrôler et vérifier l'origine des sacs de minerais,<sup>96</sup> les initiatives de devoir de diligence qui obligent les entreprises à évaluer les risques tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement en minerais,<sup>97</sup> et les mécanismes de certification qui garantissent le respect d'une série de normes minimales pour l'exploitation et le traitement de minerais exportés.<sup>98</sup> Un grand nombre de ces initiatives visent à casser le lien entre conflit et extraction de minerais.

Si les initiatives d'approvisionnement responsable dissuadent les acteurs armés d'interférer dans le secteur minier artisanal,<sup>99</sup> de très nombreux défis subsistent. Au cours de ces dernières années, les avancées dans ce domaine ont été minimales et ont surtout été observées dans le secteur des 3T, qui ne représente pas plus de 20 % environ du secteur de l'EMAPE dans l'est de la RDC (tableau 1, chapitre 1). Axer les initiatives d'approvisionnement responsable sur le secteur des 3T pourrait aussi avoir été considéré comme une stratégie de gain rapide, mais insuffisante, étant donné qu'il participe traditionnellement moins au financement des conflits que l'or.<sup>100</sup> L'impact global de ces initiatives sur la sécurité et l'ingérence armée dans le secteur minier est donc décevant : 61 % des mineurs artisanaux de l'est de la RDC souffrent en effet toujours de l'ingérence d'acteurs armés (Figure 4, section 2.1 « Ingérence armée »).

95 Wakenge C. I. and Matthyssen K. (février 2023), op. cit.

96 Le programme iTSCi pour des chaînes d'approvisionnement responsable en minerais est la principale initiative dans ce domaine dans l'est de la RDC. Le programme iTSCi de l'Association internationale de l'étain (ITA) surveille les chaînes d'approvisionnement en minerais dans l'est de la RDC. Il met en œuvre la traçabilité en fournissant aux agents de l'État congolais un marquage des minerais 3T produits sur le site minier et acheminés sur le long des routes commerciales, afin que leur origine puisse être vérifiée en aval de la chaîne d'approvisionnement. Il met également en œuvre des activités connexes de suivi des chaînes d'approvisionnement, comme le signalement des incidents, la gestion des risques, etc. À côté de l'iTSCi, il existe d'autres initiatives de traçabilité de moindre envergure, telles que le Better Sourcing Program (BSP), également déployé dans le secteur des 3T. La mise en œuvre de la traçabilité dans le secteur de l'or est beaucoup plus complexe en raison des caractéristiques propres à l'exploitation et au commerce de ce minerai. Le gouvernement de la RDC a néanmoins lancé un système de traçabilité de l'or, baptisé « Initiative pour la traçabilité de l'or artisanal » (ITOA).

97 La plus connue est le guide sur le devoir de diligence de l'Organisation pour la Coopération économique et le Développement (OCDE) : *OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High-Risk Areas: Third Edition*, 2016.

98 Par exemple, le Mécanisme de certification régionale (MCR) de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ou le programme « Certified Trading Chains » (CTC) de l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (BGR).

99 PRG, IPIS, SFR and Ulula, *Evaluating Due Diligence Programs for Conflict Minerals: A Matched Analysis of 3T Mines in Eastern Congo*, Los Angeles/Antwerp, novembre 2020

100 Matthyssen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 51.

Toutefois, les chercheurs d'IPIS ont mis en avant l'efficacité de la traçabilité dans plusieurs des zones minières visitées, par exemple dans les territoires de Walungu (Sud-Kivu) et de Nyunzu (Tanganyika) et constaté qu'elle contribue à la sécurité et au recul des pratiques d'extorsion au niveau local. Néanmoins, dans toutes ces zones, la contamination des chaînes d'approvisionnement en minerais se poursuit.

#### 4.1. Contamination des chaînes d'approvisionnement en minerais

Les chaînes d'approvisionnement en minerais sont dites « contaminées » lorsqu'elles contribuent au financement des conflits (en soutenant des groupes armés par exemple), à de graves violations des droits humains ou à la fraude. L'annexe II du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence donne une bonne vue d'ensemble de ces risques.<sup>101</sup> Il y a lieu de bien comprendre que le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsable doit faire l'objet d'un processus continu au niveau des entreprises et que les risques et les incidents sont inévitables tout au long des chaînes d'approvisionnement. Les équipes de recherche d'IPIS ont néanmoins rapporté l'omniprésence d'une série de problèmes et incidents.

Premièrement, la perception de taxes illégales aux **barrages routiers** affecte les chaînes d'approvisionnement en minerais (voir section 2.2.2, « Barrages routiers »), y compris celles couvertes par les initiatives d'approvisionnement responsable. C'est le cas par exemple de Nzibira, un centre de négoce clé pour les chaînes d'approvisionnement en 3T couvertes par le système de traçabilité de la *Tin Supply Chain initiative* (iTSCi) de l'Association internationale de l'étain (ITA). Cela n'empêche pas les FARDC et les autorités coutumières d'extorquer des taxes pour le franchissement des barrages routiers qu'elles ont établis autour de Nzibira.

Deuxièmement, les **pratiques d'étiquetage irresponsables et erronées**<sup>102</sup> entraînent des risques majeurs de contamination structurelle des chaînes d'approvisionnement en minerais. Les chercheurs d'IPIS ont régulièrement constaté que les (sacs de) minerais étaient étiquetés dans des centres de négoce très éloignés du site d'extraction. Ces pratiques non autorisées s'expliquent principalement par le fait que la mise en œuvre de la traçabilité relève en grande partie de la responsabilité d'agents de l'État, qui sont chargés de la procédure d'étiquetage des minerais. Dans son rapport de 2022, IPIS a illustré les failles du système de traçabilité avec l'exemple de Ntufia (dans la province du Maniema). « *Les agents de l'iTSCi passent une ou deux fois par mois au bureau de SAEMAPE de Ntufia, pour collecter les documents contenant toutes les informations sur les sacs de minerais. Ces agents de la SAEMAPE se rendent cependant rarement dans les mines (la faible fréquence des visites des sites miniers par les agents de l'État est un problème général dans l'est de la RDC.<sup>103</sup> Il est dû au manque de personnel, à l'accessibilité difficile des sites miniers et à l'insécurité). Les mineurs ramènent leur production chez eux le soir, et les négociants en minerais leur en achètent dans le camp des mineurs. Une fois que ces négociants ont acquis une quantité suffisante de minerais, prêts pour l'exportation, ils vont trouver l'agent de la SAEMAPE pour qu'il appose les étiquettes sur les sacs de minerais. Les agents de la SAEMAPE, et par conséquent l'iTSCi, n'ont donc pas de contrôle réel sur la production au niveau des sites miniers.* »<sup>104</sup>

De nombreux acteurs ont confirmé que les **minerais provenant de mines contrôlées par des acteurs armés pénètrent facilement dans les « chaînes d'approvisionnement responsable »** et les « contaminent ». Dans la mine de Lukoma (territoire de Walungu) et aux alentours, par exemple, les rebelles Raïa Mutomboki prélèvent des taxes sur la production de cassitérite et le commerce des minerais. Ces minerais seraient étiquetés comme provenant des mines « responsables » de Kachuba et Muhinga.<sup>105</sup> Plusieurs acteurs ont confirmé que les pratiques d'étiquetage au centre de négoce de Nzibira facilitent elles aussi cette contamination.

---

101 OCDE (2016), op. cit.

102 Le « marquage » consiste à sceller et à étiqueter les sacs de minerais sur les sites miniers et dans les centres de négoce. Il est confié aux agents de l'État, les étiquettes étant fournies par les initiatives et programmes de traçabilité.

103 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 41.

104 Matthysen K., Muller T. and Bulakali N. Z. (novembre 2022), op. cit., p. 43.

105 IPIS, *Cartographie des sites miniers dans l'est de la RDC: territoire de Walungu, Fiche d'information*, octobre 2022 (<https://ipisresearch.be/feedback-session-sharing-the-results-of-the-data-collected-in-walungu-south-kivu/>)





*Artisanal miners carrying bags of gold ore, Tanganyika, 2022.*

Autour de Kisengo (territoire de Nyunzu, dans le Tanganyika), les efforts de traçabilité ont été relancés avec le retour de la société MMR. En 2022, son arrivée, qui s'était accompagnée d'une augmentation du nombre d'agents étatiques de la sécurité, avait amélioré la sécurité au niveau local. Les personnes interrogées par IPIS ont toutefois affirmé que les minerais provenant des sites miniers occupés par Apa na Pale (voir section 2.3 « Groupes armés »), tels que celui de Tuluga, continuent de se frayer un chemin jusqu'aux chaînes d'approvisionnement responsable.

Cette mission de recherche ne visait pas spécifiquement à évaluer l'impact de l'approvisionnement responsable. Elle a néanmoins mis en avant, par le biais de preuves anecdotiques, l'omniprésence des pratiques d'étiquetage irresponsable, les failles des systèmes de traçabilité et la contamination des chaînes d'approvisionnement. Ces conclusions n'ont rien d'étonnant. Les acteurs de l'EMAPE en RDC épinglent en effet ces problèmes depuis de nombreuses années. IPIS a également rapporté l'existence de telles pratiques dans de précédents rapports.<sup>106</sup> Le présent rapport ne fait que confirmer l'existence de problèmes de nature plus structurelle au niveau de l'approvisionnement responsable dans l'est de la RDC.

## 4.2. Problèmes structurels liés à l'approvisionnement responsable en minerais.

La réforme du secteur minier, et les initiatives d'approvisionnement responsable en particulier, sont confrontées à des défis structurels qui nuisent à leur efficacité. Nous les examinerons l'un après l'autre dans cette section.

Le premier défi vient du fait que la **crédibilité de la traçabilité repose sur les agents de l'État**. Il apparaît cependant que ceux-ci n'hésitent pas à « exploiter » le système de traçabilité, notamment en vendant des étiquettes de traçabilité aux négociants. Les participants aux ateliers de restitution d'IPIS l'ont expliqué par le fait que les agents de l'État sont déployés sans aucun soutien financier. L'un d'entre eux a illustré cela avec le proverbe « *La chèvre broute là où elle est attachée* ». En outre, ces agents se rendent rarement dans les sites les plus reculés, préférant rester dans les grands centres urbains et commerciaux. Au lieu de contrôler la production au niveau des sites miniers, ils se concentrent par conséquent le plus souvent sur le contrôle au domicile des négociants en minerais. Un agent de la SAEMAPE a expliqué que l'insécurité est l'une des principales raisons pour laquelle les agents de l'État hésitent à se rendre dans les mines.<sup>107</sup>

Le deuxième défi structurel est en lien avec l'impact de la réforme minière, y compris les initiatives d'approvisionnement responsable, sur **l'accès aux ressources**. L'accès physique et social aux ressources joue un rôle important dans plusieurs conflits dans l'est de la RDC.<sup>108</sup> Or, la réforme minière a encore compliqué l'accès aux ressources pour la plupart des acteurs (les obstacles à l'accès étant par exemple l'augmentation des coûts, la multiplication des exigences administratives et l'obligation de faire

<sup>106</sup> Voir par exemple : Matthysen K., Spittaels S. and Schouten P. (avril 2019), op. cit., pp. 50-52.

<sup>107</sup> Atelier de restitution d'IPIS, Bukavu, 29 novembre 2022.

<sup>108</sup> Matthysen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 29.

partie d'une coopérative), et renforcé ainsi les inégalités socio-économiques. Si la réforme minière et l'approvisionnement responsable ont souvent profité aux élites locales, la position des simples mineurs artisanaux s'en est trouvée affaiblie.<sup>109</sup> Nous avons expliqué dans la section 3.3 quel en a été l'impact sur les inégalités entre les sexes.

En outre, les initiatives d'approvisionnement responsable ont souvent mis en œuvre des **stratégies d'exclusion**, alors que les solutions pacifiques et durables nécessitent des approches inclusives. C'est là le troisième défi. Ces stratégies d'exclusion ont pour but d'écarter les négociants locaux « illicites » des chaînes d'approvisionnement en minerais, car ils sont soupçonnés d'extorquer des minerais aux mineurs et de faciliter l'accès des « minerais de conflit » aux chaînes d'approvisionnement. Cette approche met en avant une interprétation erronée du contexte local. Vogel et Musamba (2017) soulignent au contraire le rôle positif joué par ces négociants. Selon eux, les négociants locaux en minerais sont des « agents de la vie socio-économique au Nord-Kivu et au Sud-Kivu », car ils parviennent à rejoindre des sites miniers isolés pour y acheter des minerais mais aussi les approvisionner en biens de consommation, dans un contexte de pauvreté, d'insécurité, de corruption et de gouvernance défailante.<sup>110</sup> Soustraire ces intérêts économiques acquis des chaînes d'approvisionnement en minerais compromet les chances de réussite des initiatives d'approvisionnement responsable et majore le risque de nouveaux conflits. L'élaboration d'une stratégie plus inclusive commence par une phase de cartographie des acteurs de l'EMAPE, pour chaque zone géographique d'intervention – les rapports de force variant généralement d'une région à l'autre. Cette première phase doit être suivie d'un processus de consultation permettant à tous les acteurs d'exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes. Il y a lieu d'impliquer un large éventail d'acteurs de l'EMAPE, aux différents maillons de la chaîne d'approvisionnement, y compris ceux qui sont suspectés d'encourager l'exploitation minière informelle et le commerce illicite des minerais, pour que les initiatives d'approvisionnement responsable aient un impact positif sur l'ensemble du secteur de l'EMAPE.

Le quatrième défi est lié au fait que la priorité donnée à la lutte contre les minerais de conflit a conduit à négliger le **potentiel de développement** de l'EMAPE. Les efforts en matière d'approvisionnement responsable, et, de manière plus générale, la réforme minière, n'ont pas eu de réel impact sur le développement local. Les mineurs affirment n'en avoir retiré aucun revenu supplémentaire. Ce constat, associé au renforcement des inégalités socio-économiques, soulève la question de la **durabilité de la réforme minière et de l'approvisionnement responsable**. À cet égard, l'on peut aussi se demander dans quelle mesure le principe « Do No Harm » a bien été pris en compte. Wakege (2020) affirme que la réforme du secteur minier a créé de nouveaux types de conflits ou a, dans certains cas, ravivé d'anciens conflits. C'est ce qu'il appelle les « conflits de réforme ». Les revendications concurrentes de coopératives minières sont ainsi devenues un phénomène omniprésent.<sup>111</sup> (Depuis 2010, les mineurs artisanaux de la RDC sont légalement tenus de travailler au sein d'une coopérative).<sup>112</sup> Le désaccord entre la Société Minière de Bisunzu (SMB) et le système de traçabilité de l'iTSCi est un autre exemple.<sup>113</sup>

Un représentant d'une OSC a même remis en question les intentions qui se cachent derrière l'approvisionnement responsable : « *Si les systèmes de traçabilité étaient vraiment 'moraux', ils lutteraient ensemble contre la fraude et n'étiquetteraient pas les minerais produits sur leurs concessions respectives* ». Un grand nombre de systèmes d'approvisionnement responsable ont été mis en place il y a déjà plusieurs années. Or, plusieurs acteurs ayant participé aux réunions de restitution d'IPIS se sont plaints des **performances médiocres des initiatives qui mettent actuellement en œuvre des systèmes d'approvisionnement responsable**. Les représentants des OSC affirment que ces systèmes n'ont fait l'objet d'aucune évaluation transparente et en bonne et due forme depuis 2010. Une **évaluation approfondie** du travail et des résultats de ces systèmes, (co-)gérés par différents acteurs congolais (acteurs étatiques et économiques et OSC, au niveau national et local), est donc absolument nécessaire.

---

109 Ibid., p. 29.

110 Vogel C. and Musamba J., *Brokers of crisis: the everyday uncertainty of Eastern Congo's mineral négociants*, *Journal of Modern African Studies*, 55, 4 (2017), 567-592.

111 Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., p. 28.

112 Arrêté ministériel n° 0706/CAB.MIN/MINES/01/2010 du 20 septembre 2010 portant mesures urgentes d'encadrement de la décision de suspension des activités minières dans les provinces du Maniema, Nord-Kivu et Sud-Kivu

113 Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., pp. 19 and 35.

Enfin, certaines **structures nationales visant à promouvoir l'approvisionnement responsable** sont aujourd'hui trop politisées, certaines étant même dirigées par des responsables politiques. En voici un exemple : au Sud-Kivu, le Comité provincial de suivi (CPS) est resté inactif pendant toute l'année 2021, car le ministre provincial des mines n'avait pas convoqué de nouvelle réunion. Les discussions sur l'utilisation des fonds de développement d'un fonds commun (*Basket Fund*)<sup>114</sup> ont par ailleurs paralysé les activités ou les investissements du CPS. Plusieurs OSC et coopératives minières ont également indiqué avoir beaucoup de mal à s'exprimer avec franchise lors des réunions du CPS, qui sont dominées par des responsables politiques. Les comités locaux de suivi (CLS) seraient eux aussi entièrement contrôlés par des chefs ou des administrateurs locaux. En outre, les CLS ont le plus grand mal à trouver des financements suffisants, ce qui fait obstacle à la participation réelle et active de leurs membres. Les CLS qui parviennent encore à se réunir régulièrement ne seraient plus que des « coquilles vides », faute d'une réelle dynamique leur permettant de lutter contre la fraude et l'insécurité. Enfin, le niveau de communication entre les structures locales et provinciales est minimal.<sup>115</sup>

**En conclusion**, les initiatives d'approvisionnement responsable et, plus généralement, la formalisation de l'EMAPE, devraient essayer de s'appuyer davantage sur ses acteurs et ses composantes (acteurs, associations et réseaux commerciaux) pour mettre en œuvre une réforme progressive du secteur au lieu d'imposer des solutions techniques nouvelles aux acteurs de l'EMAPE, dont l'impact se limite au court terme. Lorsqu'on vise un changement progressif de ce type, il y a lieu de privilégier les stratégies participatives, plus efficaces, y compris : des réunions CPS/CLS et des processus d'évaluation plus participatifs (qui nécessitent de soutenir les différents acteurs de l'EMAPE - OSC, acteurs économiques et étatiques) ; d'encourager la participation active et étroite des agents des mines de l'État à la conception et à la mise en œuvre sur le terrain des efforts d'approvisionnement responsable ; et de soutenir les OSC locales pour qu'elles puissent agir librement et demander des comptes aux autres acteurs en cas de violation des pratiques d'approvisionnement responsable.

Les initiatives d'approvisionnement responsable devraient par ailleurs évaluer de manière proactive l'impact de leurs interventions sur le développement local, ce qui nécessite en premier lieu une bonne compréhension de l'impact de l'approvisionnement responsable – et la gestion des risques qui y sont associés – sur la situation socio-économique des différents acteurs de l'EMAPE et des communautés minières afin d'éviter de susciter un sentiment de méfiance au niveau local. Ensuite, œuvrer davantage au développement local (par exemple par le biais de plans de développement local ou en aidant les acteurs locaux à participer aux discussions des CPS/CLS sur l'affectation des recettes fiscales du secteur l'EMAPE) pourrait contribuer à inciter davantage les communautés locales à s'engager dans l'approvisionnement responsable.

---

114 Le *Basket Fund* avait été créé pour faciliter les investissements dans le développement local. Il était financé par une taxe sur les exportations de minerais.

115 Matthyssen K. and Gobbers E. (décembre 2022), op. cit., pp. 30-31.

## CONCLUSION

Les minerais, en particulier l'or, jouent toujours un rôle important dans le financement des conflits dans l'est de la RDC. Bien que les conflits armés à grande échelle pour l'accès aux richesses minières aient considérablement diminué au cours des vingt dernières années, trois facteurs clés alimentent les liens entre l'exploitation minière et les conflits. Premièrement, au niveau local, les conflits (non armés) pour l'accès aux ressources opposant divers acteurs sont toujours fréquents. Deuxièmement, de nombreux petits groupes d'autodéfense utilisent les ressources minières pour financer leur survie, à côté d'autres sources de revenus. Troisièmement, les unités des FARDC représentent la principale source d'ingérence dans le secteur minier.

Les données d'IPIS révèlent que 61 % des mineurs sont victimes de l'ingérence d'acteurs armés. Après plus de 15 ans de réforme minière et d'efforts en matière d'« approvisionnement responsable » pour lutter contre le financement des conflits, ce résultat se révèle décevant.

Ce rapport affirme que l'impact limité des initiatives d'« approvisionnement responsable » s'explique en grande partie par le fait qu'elles se basent sur une analyse obsolète du financement des conflits. Au cours des deux dernières décennies, le conflit dans l'est de la RDC a évolué, parallèlement au lien entre l'« exploitation minière » et le « conflit » - et, de manière plus générale, l'« insécurité ». La région a vu éclater de nouveaux types de conflits liés à l'exploitation minière, impliquant des acteurs plus nombreux (et parfois des acteurs différents). C'est pourquoi Wakenge (2020) souligne la nécessité de déconstruire la notion de « minerais de conflit » et de redéfinir ce concept<sup>116</sup>. La notion de « minerais de conflit » ne s'applique plus seulement à la vente de minerais par des groupes armés ou au détournement des bénéfices de l'activité minière pour financer leurs activités. Deux facteurs clés doivent être pris en compte pour améliorer l'efficacité des efforts d'approvisionnement responsable et de la réforme du secteur minier : la complexité des dynamiques locales de conflit et les risques sécuritaires liés à l'exploitation minière au-delà des conflits directs pour le contrôle des minerais.

Premièrement, la dynamique des conflits est un phénomène complexe et revêt de nombreuses dimensions. Diverses autres problématiques sont en lien avec les ressources naturelles, notamment l'accès aux terres, les tensions intercommunautaires et leurs origines historiques, l'échec des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) et les problèmes de longue date de gouvernance, tels que l'accaparement par les élites, les sous-performances et la corruption des services d'État, et un processus de formalisation du secteur minier à la traîne. Ces éléments doivent être pris en compte pour comprendre et résoudre les conflits liés aux ressources.

Deuxièmement, le rapport a aussi examiné de manière détaillée plusieurs autres problématiques et risques qui ne sont pas directement liés au conflit (financement) dans l'est de la RDC, mais qui sont en lien avec des formes structurelles de violence susceptibles de déboucher sur des risques sécuritaires majeurs. Citons notamment l'omniprésence d'anciens rebelles, la ruée sur les ressources minières de la RDC, l'inégalité entre les sexes (et d'autres formes de discrimination) et les défis de gouvernance, notamment l'existence de « réseaux de prédation ». Cette liste n'est toutefois pas exhaustive – les acteurs du secteur minier sont préoccupés par d'autres défis auxquels ils sont confrontés quotidiennement, par exemple les conditions de travail, la santé et la sécurité, la sécurité sociale, la rémunération, etc. Dans cette situation d'après-conflit dans l'est de la RDC, ces problèmes risquent de favoriser de nouveaux conflits.

IPIS met en avant la nécessité de procéder à une analyse plus intégrée du lien entre l'exploitation minière, l'insécurité et le financement des conflits pour améliorer l'efficacité des efforts d'approvisionnement responsable. Une telle analyse ne se concentre pas uniquement sur les bénéfices directs que retirent les acteurs du conflit de l'exploitation minière mais s'efforce de mieux identifier les liens entre l'exploitation minière et d'autres dynamiques de conflit locales telles que les conflits fonciers, les tensions intercommunautaires et les inégalités socio-économiques. Elle essaie en outre de resituer les tensions et le conflit pour le contrôle des ressources minières dans un contexte plus général, sans se limiter

---

116 Wakenge C. I., *Prédation et violence à huis-clos: Artisanat minier et dynamiques des conflits à Fizi, Kalehe et Shabunda (Sud-Kivu, RD Congo)*, octobre 2020.



aux conflits armés. Vu la situation sécuritaire instable dans l'est de la RDC, les tensions et les conflits liés à l'accès aux ressources doivent être gérés avec précaution, car ils sont porteurs de réels risques sécuritaires à long terme. Ce rapport a montré comment les tensions sociales suscitées par l'arrivée de nouvelles entreprises minières (étrangères) peuvent déboucher sur des violences, comment la corruption et les problèmes de gouvernance alimentent un climat de prédation et de mécontentement social, et comment le fait que d'anciens combattants sont livrés à eux-mêmes est une source d'inquiétude majeure pour les acteurs de l'EMAPE.

La compréhension de l'enchevêtrement de facteurs de conflit et de risques liés à l'exploitation minière permettra certainement d'améliorer la sensibilité au conflit des initiatives d'approvisionnement responsable. Plus précisément, les approches sensibles au conflit commencent par l'identification d'un large éventail d'acteurs de l'EMAPE et leur consultation lors de la conception et de la mise en œuvre des initiatives d'approvisionnement responsable. Pendant la phase de mise en œuvre, il convient d'être attentif à la participation de divers acteurs locaux (OSC, acteurs économiques et étatiques) aux réunions, au déploiement et aux évaluations. Lors de quelques réunions de restitution (au niveau des territoires locaux), IPIS a pu se rendre directement compte de l'efficacité des réunions participatives bien organisées : elles encouragent les différents acteurs à soulever des problèmes et des questions et à en discuter, un processus qui favorise la mise en place, depuis la base, de chaînes d'approvisionnement plus responsable.

Les approches sensibles au conflit doivent également éviter d'exclure les acteurs perçus généralement comme favorisant et alimentant le commerce informel (comme les négociants en minerais, les autorités traditionnelles, etc.). En effet, les approches basées sur l'exclusion de ces acteurs menacent les intérêts économiques acquis, ce qui compromet les chances de réussite des efforts d'approvisionnement responsable et majore les risques de nouveaux conflits. Enfin, ces approches doivent reposer sur une compréhension approfondie des réalités socio-économiques et du contexte social au niveau local. Les réformes passées ont en effet souvent négligé les questions d'égalité des sexes, d'inclusion sociale et de discrimination. Ainsi, ces réformes risquent d'enfoncer davantage les groupes vulnérables (une vulnérabilité liée au sexe, à l'appartenance ethnique, aux revenus, aux rapports de force, etc.) dans le travail informel et de renforcer ainsi leur dépendance à l'égard d'autres acteurs de l'EMAPE, au risque d'aggraver leur vulnérabilité. Des approches plus sensibles au conflit réduiront les tensions liées à la mise en œuvre de ces initiatives et leur assureront un impact plus durable.

*Recherche indépendante et  
renforcement des capacités  
au service de la paix,  
du développement durable  
et des droits humains*

